

Le Cahier de l'ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française

Volume 1, no. 1, avril 2004

Tendances du XXe siècle québécois

Mot de la présidente

Lucie Mercier,
Collège de Saint-Jérôme

Cher(e)s membres, en consultant ce document vous découvrirez une nouvelle publication, Le Cahier de l'ACSALF. Ce document thématique succède aux traditionnels « Bulletin de liaison » et « Bulletin d'information »¹. Le conseil d'administration a convenu d'un titre et d'un graphisme nouveau afin de souligner les projets récemment mis de l'avant par l'ACSALF. L'inauguration de ce titre vise aussi à mieux distinguer son contenu de celui de l'Info ACSALF. En effet, l'appellation « Cahier » est plus fidèle au type d'assemblage d'idées, de discussions, de

connaissances et de publicités traditionnellement réalisé dans cet écrit comparativement au mensuel électronique Info ACSALF qui assure la diffusion à la fois d'informations directes auprès des membres sur des événements scientifiques et publics et de consignes de différents ordres. Cette démarche est d'autant mieux soutenue avec les aménagements récents effectués dans notre site web en vue d'échanges rapprochés entre membres et organismes et pour un accès élargi à un public en quête des services de sociologues et d'anthropologues d'ici. Bref, il s'agit d'améliorations pour mieux

médiatiser le dynamisme de notre association et celui des disciplines avec lesquelles l'ACSALF collabore.

Avec ces changements nous souhaitons répondre au besoin récurrent de veiller à la continuation du mandat principal de l'ACSALF : adapter ses stratégies de promotion de la sociologie et de l'anthropologie francophones en sols québécois et canadien au contexte social et scientifique actuel. Mais cela implique de la part de notre équipe de faire beaucoup plus et autrement!

Voir page 6 : Présidente

Un mot de l'éditeur

Simon Langlois, Département de sociologie, Université Laval
Jean-Philippe Warren, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia

Winston Churchill aimait à répéter qu'il existe trois sortes de mensonges : les petits mensonges, les gros mensonges, et les statistiques. Associer ainsi mensonges et statistiques est devenue une pratique courante, et ce bien avant que Darrel Huff ne publie son ouvrage *How to Lie With Statistics* (New York, Norton, 1954). L'expression est même restée pour décrier la statistique – surtout celle qui ne fait pas son affaire!

Or, Churchill se trompe. Certes, on peut faire mentir les chiffres, mais les chiffres, d'eux-mêmes, par eux-mêmes, ne sont pas plus essentiellement irréfutables qu'ils ne sont irréfutablement trompeurs. Tout le problème vient de ce que les données ne parlent pas d'elles-mêmes, comme l'enseignent les professeurs de Méthodologie 101. Les chiffres ne doivent pas seulement être interprétés, ils sont eux-mêmes le produit d'une interprétation.

Prenons un exemple simple. Dans les années 1970, quand apparurent les premiers écrans télévision en couleurs, les statistiques révélèrent un plus grand engouement pour ce produit culturel chez les jeunes ménages que chez les ménages plus âgés, lesquels tardèrent à échanger leur vieil appareil noir et blanc. Il serait cependant absurde de conclure que, plus on avance en âge, plus on préfère la télévision en noir et blanc! Le sociologue averti reconnaît tout de suite dans une telle lecture une confusion entre effet d'âge et effet de génération.

On dira que le problème est bien plus fondamental. Pitirim Sorokin, accusant les sciences sociales de quantophrenie, terme aujourd'hui tombé en oubli, avait jadis attaqué la prétention, visible chez les pères fondateurs de la discipline sociologique, de réduire la réalité sociale à un alignement chiffres.

Sommaire :

Les Trente glorieuses selon deux points de vue.....	2
La fin de la colonisation en Ontario et au Québec.....	3
“Nous aurons les enfants que nous voulons”.....	4
Avancer en arrière?.....	5
Champions de l'union libre.....	5
La migration des anglophones en dehors du Québec.....	7
Plusieurs vagues d'immigration internationale au Québec.....	8
Des <i>Annales de Sainte-Anne à La Presse</i> , ou le décalage entre comportements et institutions.....	9
De l'habitant au producteur agricole.....	10
Un siècle de conflits de travail.....	11
Évolution du délai moyen naissance-baptême, par décennie.....	12
Disparition! Qui a dit disparition?.....	13
Le catholicisme: d'un statut de pouvoir à un statut de quête.....	14
Un siècle de suicides au Québec.....	14
L'évolution tranquille: la croissance séculaire de l'État au Québec.....	15
Le lexique identitaire et l'air du temps au Canada.....	18
Sociologizing alone.....	19
La sociologie comparée.....	21

Sous la direction de :
Simon Langlois et Jean-Philippe Warren

Voir page 22 : Éditeur

Les Trente Glorieuses selon deux points de vue

Gilles Gagné,

Département de sociologie, Université Laval ■

La statistique descriptive commence en distributions de fréquences et en séries chronologiques et elle se termine en bâtonnets, courbes, échelles, tartes, arbres et « maps ». Elle ne prouve rien. Elle se limite à représenter pour l'œil des relations entre des nombres, eux-mêmes sélectionnés ou produits en tant que représentants abstraits de qualités du réel qu'une science représente et organise en concepts : à un bout « fécondité », à l'autre un diagramme en cinq couleurs, entre les deux diverses modalités de la représentation. L'art étant, comme l'a dit Hegel, « la représentation sensible des représentations conceptuelles », il n'est pas interdit de tenir la statistique descriptive comme une contribution (mineure, il est vrai) à la dimension expressive de la pratique et d'en appeler à l'imagination créatrice des candidats à la sociologie dans l'enseignement de cet aspect de la discipline. C'est en tant qu'amateur (dans les deux sens du mot) de cet art mineur que je présente ici quelques images, mais en m'en tenant au modeste médium de l'esquisse au fusain.

La notion des « Trente Glorieuses » fait certainement partie des idées statistiques le plus largement vulgarisées. Ces trente ans de croissance économique continue ont acquis le statut de symbole de la « prospérité » économique, et cela même si le genre de processus exponentiel qui s'y trouve impliqué pourrait tout aussi bien fonctionner comme symbole du mode de production des désastres écologiques.

Je me souviendrai toujours comment j'ai été frappé par la rapidité du coup d'œil de mon collègue Simon Langlois lorsque, il y a quelques mois, il s'était mis à tourner rapidement les pages d'un immense cahier de graphiques représentant des séries chronologiques du 20^e siècle québécois que les assistants venaient

d'arracher à l'imprimante : « Ah! Tiens, dit-il le temps de tourner une page, voici les « Trente Glorieuses » (voir le graphique 1). Pendant qu'il continuait ainsi à baptiser les graphiques à la vitesse grand V, je me suis dit : « Voilà l'œil de l'artiste; une seconde et demie pour scanner le titre du graphique pendant que la page précédente est encore en l'air, pour voir les trois pentes, repérer les deux points d'inflexion (1941 et 1971) et constater les « Trente Glorieuses ».

Cependant, l'image telle que vue est un résultat dont la fabrication (comme c'est le cas la plupart du temps) exigeait la connaissance de ce l'on y voit. D'abord, on a affaire ici aux « salaires et traitements »; on aurait beaucoup de mal à retrouver cette évolution économique séculaire dans les statistiques des entreprises. Ensuite, aux salaires et traitements « moyens » (on néglige alors le fait que les différentes catégories de salaires ont des rythmes d'évolution différents, en commençant par la différence entre les salaires des hommes et des femmes), et « bruts » (ce qui fait dis-

paraître toute réduction des écarts entre les périodes qui pourrait résulter de l'impôt et des transferts). Finalement, ces salaires et traitements sont ici représentés « en dollars constants de 2000 », c'est-à-dire composés avec une autre série séculaire - un équivalent de l'IPC - dont les biais propres peuvent avoir résonné en harmonie avec la série *Salaires* pour produire la solide tripartition du siècle que nous observons ici. Bref, pour faire un dessin, il faut savoir ce que l'on veut montrer.

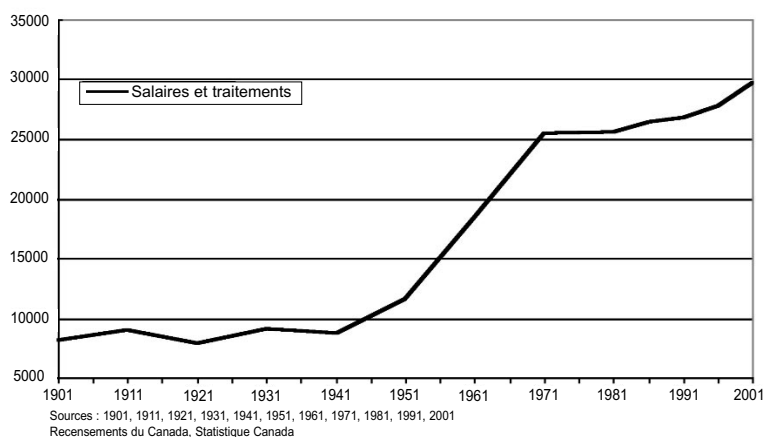
Cela n'interdit pas, cependant, d'interroger ensuite certaines des relations mises en évidence par la représentation ainsi construite. C'est d'ailleurs là le deuxième aspect de la statistique descriptive : en matière de données, en effet, les sociologiques sont tour à tour artistes et critiques d'art. Ainsi constatons-nous, dans ce graphique des salaires « réels », qu'en ramenant pour l'ensemble du 20^e siècle toute expression d'un prix à l'aune du dollar que nous utilisons aujourd'hui, nous nous trouvons aussi à attribuer aux salariés de 1921, par exemple, le salaire moyen brut de 6 000 dollars par année!! Un gros 5 000 dollars de plus que le « nominal » de l'époque, d'accord, mais, *ceteris paribus*, rien pour calmer une *auri sacra fames* qui aurait été en proportion de celle qui dévore notre « nouvelle économie ».

On peut illustrer le fait que ce que l'on montre en statistique descriptive dépend des techniques de la perspective qui sont mobilisées dans un tableau en changeant maintenant un seul des procédés de représentation des « Trente Glorieuses » qui précèdent pour passer des « Salaires et traitements moyens bruts en dollars constants de 2000, au Québec, de 1901 à 2001 » aux « Salaires et traitements moyens bruts en dollars courants, au Québec, de 1901 à 2001 » (Voir le graphique 2).

Certes, un œil averti par le graphique précédent pourra encore reconnaître dans celui-ci la tripartition du siècle en trois régimes de salaires. Mais alors que selon le graphique du « réel » l'essentiel de la

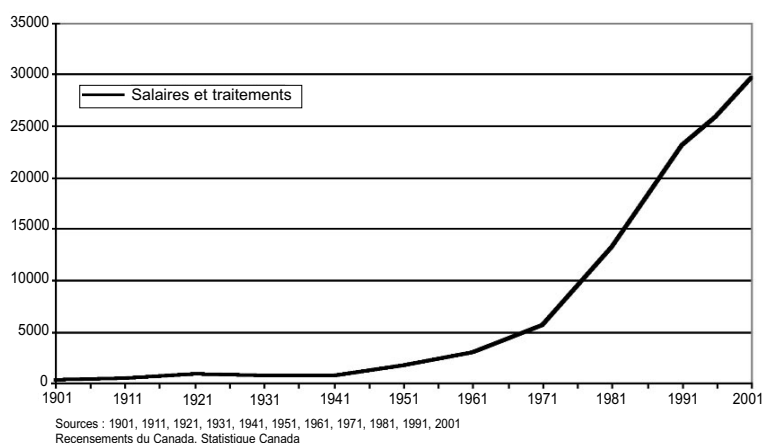
Graphique 1

Salaires et traitements moyens bruts en dollars constants de 2000, au Québec, de 1901 à 2001



Graphique 2

Salaires et traitements moyens bruts en dollars courants, au Québec, de 1901 à 2001



croissance du 20e siècle semblait s'être joué dans le tiers du milieu, il n'y en a plus que pour le dernier tiers du siècle selon le graphique du « nominal » que nous avons maintenant sous les yeux. Les « Trente Glorieuses » ne commencent cette fois qu'en 1971 (après le pénible *take off* des années 1941-1971, pourrions-nous dire pour parler comme Rostow), et par elles le siècle se termine sur une exubérance exponentielle de la valeur nominale de toute chose. Tout au long de ces secondes « Trente Glorieuses », les salariés ont été généreusement payés de mots, pour ainsi dire, le nom de leur salaire s'accroissant alors de 600% pendant que la réalité de cette croissance était tenue à 20% (selon le graphique 1). C'est cette spectaculaire explosion des symboles, des noms, des indices, des titres, des « valeurs », des rendements, des investissements et des côtes (ainsi que le corrélatif écrasement

des choses) que l'on a appelé depuis 30 ans la financiarisation du capitalisme. D'où que certains de nos amis économistes aient conclu que tout était allé pour le mieux en matière de croissance économique, « Trente Glorieuses » ayant été chassées par trente autres.

Quoi qu'il en soit de ce genre d'écart entre deux manières de mesurer une chose dans le temps, cette seconde représentation nous oblige à prendre acte du fait qu'il est facile, en isolant une « variable », de croire que ses variations ne sont que des variations de grandeur alors qu'elles impliquent aussi la transformation de la nature du rapport social qui s'y indique. L'exemple que nous avons sous la main le montre bien. La valeur, bien réelle, du travail de la plupart des femmes n'était pas mesurée par l'économie monétaire de 1951, ce qui n'était plus le cas en 2001; ce simple

déplacement d'une production du secteur non-marchand vers le secteur marchand peut expliquer une partie de l'explosion nominale dont font état les trente dernières années du siècle, l'apport matériel des femmes au niveau de vie tombant alors sous « enregistrement » économique en valeur. De plus, cette transformation des salaires familiaux en salaires individuels et l'apparition concomitante des ménages à deux revenus s'étant fait graduellement dans la société, la tendance générale à la stagnation des salaires réels après 1971 s'est sans doute exprimée moins clairement dans les ménages à l'avant-garde du processus et les *Trente Glorieuses du capital* ont pu profiter, dans cette partie de la société, de l'impression que les Trente Glorieuses du travail se prolongeaient sous une autre forme.

La fin de la colonisation en Ontario et au Québec

Gilles Gagné,

Département de sociologie, Université Laval ■

La thèse de la « société normale », ainsi qu'on l'a appelée après coup, a soutenu que la « modernisation » du Québec au 20e siècle avait procédé en gros au même rythme qu'ailleurs au Canada. Cette thèse parfaitement raisonnable peut être illustrée par toute une famille de séries chronologiques portant sur l'urbanisation, l'industrialisation, les modes de vie, la structure industrielle ou la structure occupationnelle.

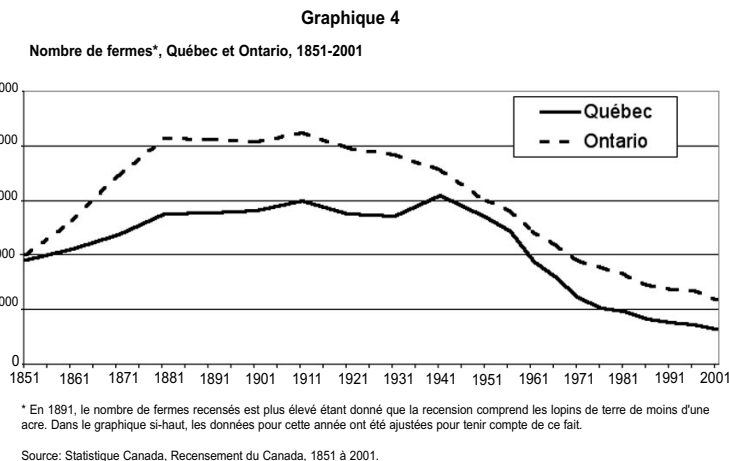
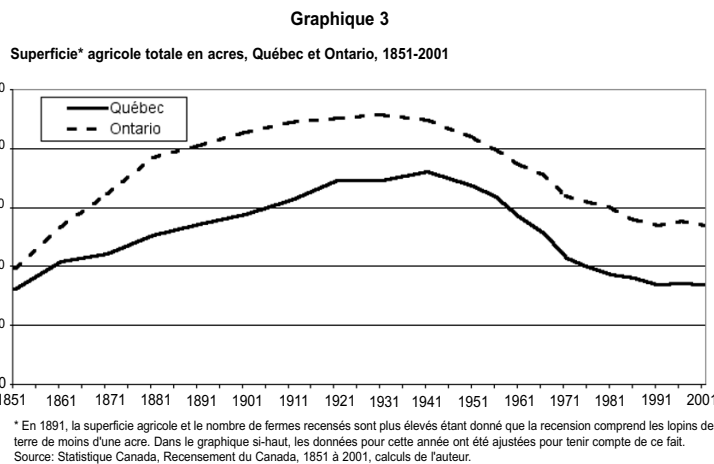
Ceci dit, il n'est pas inintéressant de chercher néanmoins à identifier, serait-ce du côté des phénomènes qui n'appartiennent pas à cette idée de la modernisation, de quoi a été fait la spécificité du Québec au 20e siècle. En laissant de côté, pour une autre occasion, la notion de « Priests riden Province » ou la question de la culture, nous pouvons jeter un coup d'œil comparatif sur ce qui est arrivé alors à la « mission agricole » des Canadiens français du

Québec (puis des Québécois) en comparant la place de l'agriculture au Québec et en Ontario.

La première chose à voir ici, c'est que

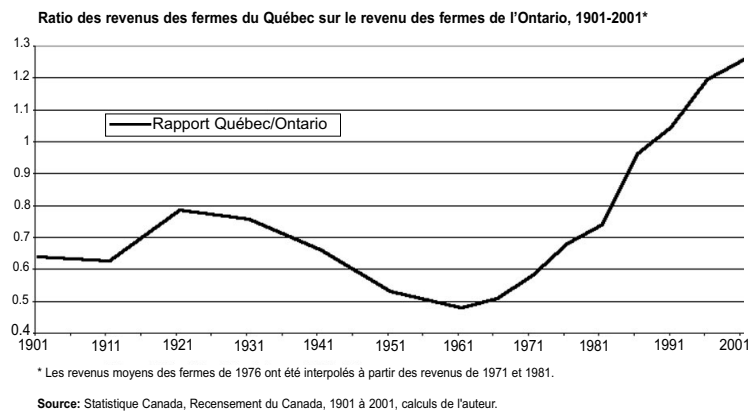
depuis que la population de l'Ontario a dépassé celle du Québec au milieu du 19e siècle, c'est cette province qui, entre les deux, ressort comme la province la plus agricole, une comparaison qui n'a besoin de faire intervenir ni qualité du sol, ni la nature du climat. Aussi bien en nombre de fermes qu'en superficie cultivée, aussi bien en valeur absolue qu'en proportion de la population, l'Ontario est restée, pour toute la période pour laquelle il existe des données, sensiblement plus agricole que le Québec. Le graphique 3 résume un constat qui pourrait être fait de bien d'autres manières en mettant en relation la superficie agricole totale en acres du Québec et de l'Ontario pour la période allant de 1851 à 2001. La différence de profil entre ces deux montagnes de « terre faite » laisse deviner à qui connaît la suite de l'histoire des processus sociaux différents, processus dont on se rapproche un peu en regardant maintenant, pour la même période, l'évolution du nombre total de fermes dans l'une et l'autre province (Voir le graphique 4).

Alors que le nombre total de fermes en exploitation atteint en Ontario un maximum (en 1881) pendant que la surface agricole



totale continue de s'accroître (jusqu'en 1931), ce qui implique un accroissement de la superficie moyenne des fermes, le Québec montre l'obstination à ouvrir de nouvelles fermes jusqu'en 1941. Cette endurance du modèle du mode de production familialiste et de la co-intégration rurale y rend d'autant plus soudain le passage au modèle de l'industrie agricole qui accompagne dans la seconde moitié du siècle le passage « identitaire » du Canada français à la société québécoise. En comparant maintenant les revenus des fermes du Québec à ceux des fermes d'Ontario (graphique 5), on verra aussi que la poursuite de l'effort de colonisation au

Graphique 5



vingtième siècle avait rendu ce passage d'un modèle à l'autre d'autant plus nécessaire. En 1961, au moment où les libéraux de la Révolution tranquille soutiennent qu'il y a « deux fois trop de

fermes au Québec », le revenu moyen de la ferme québécoise était tombé à moins de la moitié de celui de la ferme ontarienne. Jamais « grand ménage » ne fut plus spectaculaire, le Québec suivant dès lors la voie opposée à celle qu'il avait suivie jusqu'en 1941 et se distinguant ainsi à nouveau de l'Ontario : en 2001, il aura perdu les deux tiers des fermes de 1961 (pendant que l'Ontario en perdait la moitié), le revenu moyen des 32 139 fermes restantes ayant alors dépassé celui d'Ontario. L'histoire ne dit pas quelle est la part relative du soutien public et de l'endettement dans ce rattrapage économique.

« Nous aurons les enfants que nous voulons »

Danielle Gauvreau,
Département de sociologie et anthropologie,
Université Concordia

La vie des femmes québécoises a changé à plus d'un égard au cours du siècle dernier. Un élément fondamental qui sous-tend ces changements a trait à l'itinéraire démographique des femmes, largement conditionné au début du 20^e siècle par leur rôle dans la reproduction humaine. Ce rôle, les femmes s'en trouvent considérablement émancipées à l'aube du 21^e siècle.

Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme a chuté, passant de plus de 5 enfants par femme en moyenne à seulement 1,6 enfant. Mais l'allongement de la vie, d'à peine 50 ans à plus de 80 ans durant la même période, a aussi entraîné une augmentation importante du nombre d'années vécues au-delà de la période où les femmes mettent au monde leurs enfants. Ces deux évolutions combinées ont réduit la portion de leur vie que les femmes consacrent à leur rôle physiologique de mère (grossesse et allaitement) : de 13% environ pour celles ayant eu leurs enfants au début du siècle

dernier à moins de 3% pour celles les ayant eu vers la fin du même siècle.

D'autres changements ont affecté le rapport même que les femmes entretiennent avec la maternité et le « risque » d'enfanter. Par exemple, les femmes ont accru leur contrôle sur la reproduction à un point tel que la grande majorité de celles qui sont en union utilisent maintenant une forme ou l'autre de contraception. Pour tenter de concevoir un

souvent désespérément d'éviter une naissance additionnelle, seraient bien surprises de voir les efforts quasi-surhumains réalisés parfois dans le but d'enfanter.

L'enfant demeure donc important dans la vie des femmes d'aujourd'hui. Paradoxalement même, une petite fille née au tournant de l'an 1900 avait moins de chance de mettre elle-même un enfant au monde que celle née en l'an 2000 : elle ne survivait pas assez longtemps pour accéder à son tour au rôle de mère (probabilité de 60% environ, comparativement à 80%¹); et les chances de celles qui survivaient de mettre au monde au moins un enfant étaient à peine différentes de celles des femmes d'aujourd'hui (près de 80%). L'enfant est donc toujours bel et bien présent dans la vie des femmes : la place qu'il occupe est différente, mais peut-être pas moins importante qu'un siècle auparavant, lorsque le destin des femmes était davantage conditionné par la reproduction.

Femmes et reproduction : quelques statistiques

Nombre moyen d'enfants par femme	
- femmes nées en 1881-86	5,4
- femmes nées en 1951-56	1,6
Espérance de vie à la naissance des femmes	
- 1901	48
- 2001	81
% approximatif de leur vie consacré à la reproduction (grossesse et allaitement)	
- femmes au début du 20 ^e siècle	13%
- femmes à la fin du 20 ^e siècle	3%

Source : Victor Piché et Céline LeBourdais éditeurs, *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003 (résultats basés sur les recensements et les statistiques d'état civil).

enfant, les femmes d'aujourd'hui doivent donc le plus souvent se soustraire à la contraception et leur projet ne se concrétise pas toujours aussi rapidement que souhaité. Nos aïeules, qui tentaient

1Inspiré des calculs faits par Yolande Lavoie, « Structures in Transition : Two Centuries of Demographic Chance », in *Report on the Demographic Situation in Canada, 1992*, Statistics Canada, 1992.

Avancer en arrière?

Jean Pichette,

Département des communications, UQAM ■

« Révolution tranquille » : début de la fin de la sous-représentation relative du français dans la presse quotidienne québécoise. Depuis le début du XXe siècle, le tirage des journaux anglophones occupait, toutes proportions gardées, une place dominante : en un quart de siècle, la presse francophone se fait une niche correspondant au poids démographique de la majorité linguistique du Québec. Illustration en concentré du rapport entre presse, éducation (le Québec marche alors d'un pas accéléré) et vigueur du débat politique? Tout semble l'indiquer, d'autant plus que l'émigration importante de la population anglophone entre 1976 et 1981 (diminution nette de plus de 100 000 personnes, soit 13% de la communauté) s'est accompagnée d'une baisse plus que proportionnelle du tirage des quotidiens anglophones (plus de 22%), ce qui tend à confirmer que cet exode a surtout été celui de la frange la plus instruite (où se concentre probablement le lectorat) de cette communauté. Si la place du français dans les quotidiens demeure depuis constante, c'est toutefois dans le contexte d'un repli général de la presse quotidienne (plus de 18% du tirage global entre 1991 et 2001) et de la montée en puissance des médias

Année	Population totale	Population de langue maternelle française	Tirage des quotidiens francophones	Population de langue maternelle anglaise	Population de langue maternelle autre	Tirage des quotidiens anglophones et autres
1951	4 055 681	3 347 030 (82,5%)	480 191 (64,1%)	558 256 (13,8%)	150 935 (3,7%)	268 917 (35,1%)
1961	5 259 211	4 269 689 (81,2%)	609 040 (64,6%)	697 402 (13,3%)	292 120 (5,6%)	333 769 (35,4%)
1971	6 027 765	4 866 410 (80,7%)	721 682 (68,76%)	788 830 (13,1%)	372 525 (6,2%)	327 847 (31,24%)
1976	6 234 430	5 058 260 (81,1%)	743 942 (72,26%)	796 665 (12,8%)	379 505 (6,1%)	285 611 (27,71%)
1981	6 369 055	5 254 195 (82,5%)	873 215 (79,7%)	693 600 (10,9%)	421 265 (6,6%)	221 945 (20,3%)
1986	6 454 465	5 344 493 (82,8%)	876 373 (81,2%)	666 180 (10,3%)	443 793 (6,9%)	202 772 (18,8%)
1991	6 810 305	5 585 650 (82,0%)	912 995 (83,18%)	626 200 (9,2%)	598 455 (8,8%)	184 651 (16,82%)
1996	7 045 085	5 741 438 (81,5%)	881 999 (84,1%)	621 858 (8,8%)	681 790 (9,7%)	166 437 (15,9%)
2001	7 125 575	5 802 023 (81,4%)	750 865 (83,68%)	591 378 (8,3%)	732 175 (10,3%)	146 397 (16,32%)

électroniques, incluant bien sûr Internet. Reste alors à savoir si l'extension du français dans la presse écrite quotidienne ne cache pas celle de l'anglais (et d'autres langues) dans l'espace médiatique plus large.

Sources :

N.W. AYER AND SON'S AMERICAN, *Newspaper Annual*, Philadelphia, Newspaper Advertising agents, Time Building, Chestnut and Eight Streets. 1900-2001. Charles Castonguay, « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », in *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 233.

Champions de l'union libre

Renée B.Dandurand,

Institut national de la recherche scientifique ■

Alors que les médias nous rappellent chaque semaine que le Québec a les pires taux de fécondité au monde (ce qui n'est pas tout à fait juste), on oublie très souvent que c'est de l'union libre que nous sommes les « champions ». Après les années d'après guerre, qui ont marqué l'âge d'or du mariage au XXe siècle, on assiste dès la décennie '70 à une chute vertigineuse de la nuptialité légale pour atteindre en fin de siècle les plus bas taux en Occident (de 92% de célibataires mariés avant 49 ans à 35%). Sur la même période, les taux d'union libre (recensées seulement depuis 1981) augmentent et constituent

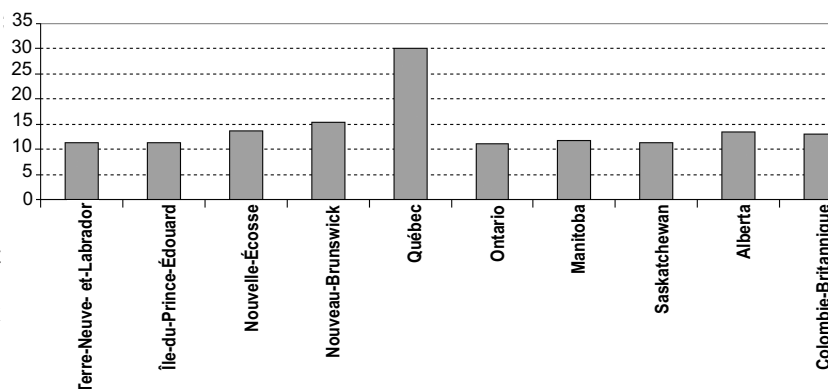
en 2001 30% des unions, soit des taux deux fois plus élevés que dans l'ensemble du Canada (et trois fois plus qu'en Ontario). De sorte qu'aujourd'hui, une majorité de petits Québécois naissent d'un couple non marié.

Peut-on penser que les unions libres ont

remplacé les unions légales? Le démographe Louis Duchesne s'est posé la question : il constatait en 1996 que les unions libres ne compensaient pas les unions légales, que la vie en couple cohabitant aurait diminué, sauf chez les personnes âgées. Une nouvelle donnée de Statistique Canada peut constituer une interprétation, parmi d'autres, de ces chiffres : chez les Canadiens qui se définissent comme vivant en couple, 8% habitent « chacun chez-soi », soit seuls, soit avec des enfants soit avec leurs parents. Mais alors, s'agit-il toujours d'union libre ou d'une nouvelle forme de conjugalité?

Décidément, la complexité croissante des modes de vie familiaux n'a pas fini de défier les recensements de population.

Proportion d'unions libres parmi les couples vivant ensemble, 2001



Présidente (suite de la page 1)

Une réflexion sur la mouvance professionnelle à laquelle doivent répondre désormais les sociologues et anthropologues s'impose aujourd'hui. Ainsi, il y aurait beaucoup à dire sur la transformation des milieux de l'enseignement et de la recherche scientifique et sur les enjeux que cela pose en ce moment. Par exemple, le poids structurel et organisationnel important exercé par la présence croissante d'instituts et de laboratoires de recherche² et desquels naissent des collaborations de différents niveaux (colloques, publications, médiatisations, etc.), a pour effet de diluer le rayonnement d'une association sans but lucratif telle que l'ACSALF et d'influencer à la baisse le nombre d'adhésions. Et cela risque de s'accroître si les projets pour réformer certaines structures de la recherche en sciences humaines en territoires canadien et québécois discutées en ce moment se réalisent.

Suite à l'examen du document de travail *D'un conseil subventionnaire à un conseil de savoirs* mis récemment en circulation par le Conseil de Recherche en Sciences humaines³ on peut déceler que des recommandations subséquentes accentueront la promotion d'objets de recherches thématiques. De tels projets favoriseraient la création de vastes entreprises de collaborations entre chercheurs d'horizons divers⁴. La dynamique de l'interdisciplinarité⁵ liée aux programmes de formation et de recherche et de plus en plus souhaitée par les organismes subventionnaires ne pourra que renforcer cette tendance. De plus, l'élargissement de partenariats hors des murs universitaires, l'encadrement institutionnel de recherches thématiques et la promotion d'outils scientifiques collectifs, etc. s'imposeront. Il s'agit d'éléments annonciateurs d'un « boom » de communautés de savoirs dont les activités bousculeront les mandats originaux d'une société savante telle l'ACSALF naturellement liée à une ou deux disciplines. Par conséquent nos conseillers devront redoubler d'ardeur en démultipliant leurs efforts de recrutement auprès de collègues de plus en plus dispersés par l'élargissement des réseaux scientifiques.

Ironiquement, je dirais que nous ne sommes pas près d'atteindre ce « stade de développement positiviste » annoncé dès les premiers questionnements sociologiques⁶, et depuis démystifié par les analyses du conflit social. Nous devons cependant assurer une vigilance à l'égard des groupements et espaces polymorphes

d'échanges scientifiques qui s'annonceront dans ce nouveau filet de la « société des savoirs ». Il est par ailleurs indéniable que l'espace public est désormais un milieu d'échanges tout aussi dévolu à l'universitaire et au chercheur des sciences humaines que son environnement traditionnel de travail. Et, même si les universités conservent un rôle premier au plan de la formation scientifique, leur notoriété passe par la reconnaissance publique de leurs chercheurs. En d'autres mots, l'application scientifique dans le domaine des sciences sociales ne porte plus seulement sur la conception d'actions publiques, mais aussi sur leur mise en œuvre. Ainsi voit-on en amont nos intellectuels affairés à évaluer les conditions d'interventions diverses et en aval le partage de compétences pour un même dossier entre agents scientifiques et experts technologues. Il ne faudrait pas non plus s'étonner qu'une formalité inscrite dans les « carnets de commandes » des programmes de recherche incite les chercheurs à « (...) aller sur la place publique pour expliquer en quoi consiste leur travail »⁷. Bref, expliquer ses compétences dans le but d'une justification plus efficace de leurs interventions en zones de coordination, de gouvernance et de médiation. Mondialisation, privatisation, déterritorialisation, citoyenneté, « interdisciplinarisation », etc., obligent à la proactivité, dira-t-on.

En franchissant cette phase d'institutionnalisation, la sociologie et l'anthropologie entrent dans une ère nouvelle où il n'est plus essentiel de louer la figure du scientifique, mais où un effort est requis pour assurer un positionnement judicieux des disciplines dans la constellation de l'univers scientifique. En d'autres termes, il faudra être très attentif à la reconfiguration de la « hiérarchie des sciences » qui s'annonce. Ces propos ne sont pas pour critiquer les nouveaux cadres scientifiques mis de l'avant par les divers organismes et groupements scientifiques, qui illustrent en fait un progrès réel des échanges scientifiques. Ils sont plutôt pour rappeler à nos collègues, pour l'instant affairés à déblayer de nouvelles trajectoires professionnelles, qu'ils devront tôt ou tard débattre de certains enjeux. En effet, peut-on présumer que le resserrement des échanges multidisciplinaires présage nécessairement une économie sensée des connaissances et des savoirs sociologiques et anthropologiques? Comment assurer une intégration « épistémologiquement » judicieuse des réflexions propres à nos disciplines respectives dans l'échiquier scientifique?⁸ La proactivité scientifique censée s'intensifier par les collaborations

transdisciplinaires assurera-t-elle inévitablement un rayonnement diffus de la pensée critique? A quels intérêts serviront surtout nos productions intellectuelles?

Tout spécialiste ou intellectuel pris dans cet engrenage devra, à un moment où l'autre, intensifier ses stratégies pour faire valoir ses relations auprès de différents intervenants issus eux-mêmes de divers milieux universitaires ou d'institutions publiques et privées. Dans certains cas, ces nouvelles structures l'inciteront à céder aux aléas des institutions et, dans d'autres, il devra déjouer certains acteurs intéressés à soustraire à la critique sociologique et anthropologique leurs intérêts corporatistes ou institutionnels. De ce fait, peut-il à long terme se satisfaire de l'appartenance à un groupe d'experts, un laboratoire ou à un comité de recherche? Ne doit-il pas aussi s'intégrer à une association telle l'ACSALF toujours nécessaire à la reconnaissance sociale et universelle de sa propre profession elle-même maître d'œuvre de la critique sociale?

Inversement, comment notre association pourrait-elle répondre de ce paradoxe: c'est-à-dire promouvoir l'insertion professionnelle en contexte interdisciplinaire tout en travaillant à mettre en perspective le caractère particulièrement prégnant des spécialités sociologiques et anthropologiques? De multiples questions, peu de réponses. Mais une première s'amorce si on paraphrase notre partenaire Jean-Philippe Warren qui, en explorant la crise de recrutement des associations professionnelles de sociologie, soutient que « plutôt que de se demander ce qui a provoqué l'effritement du nombre de membres depuis une décennie, il faudrait plutôt se demander ce qui a retardé, et jusqu'à un certain point empêché, un plus complet effondrement »⁹. De nos jours peu de nos collègues affichent leur appartenance à l'ACSALF par exemple lors de leur prestation publique. La productivité intellectuelle recherchée par les nouvelles alliances scientifiques incitent plutôt ces derniers à nommer leur groupe de recherche ou leur institut. Par contre, un attachement envers l'ACSALF demeure et il est notoire que depuis plus d'une trentaine d'années elle sert de tribune à ces pairs selon leurs convenances intellectuelles et professionnelles.

Dans le contexte actuel c'est en poursuivant cette voie que l'ACSALF est appelée à se consolider pour mieux prévenir la fidélisation de ses membres. Sa reconnaissance repose sur sa capacité à rappeler à nos confrères pris dans les soubresauts des

restructurations et par leurs contrats de performance qu'elle demeure un pôle important pour le rayonnement de leurs savoirs critiques tous champs d'études confondus. Telle une zone « offshore » elle peut répondre au besoin de recréer le sens de la communauté scientifique entre sociologues et anthropologues en ce moment obnubilé par les nouvelles dynamiques professionnelles. De surcroît, cette opportunité qui s'offre à l'ACSALF n'est-elle pas intimement liée à cette caractéristique d'ubiquité fortement attribuable aux disciplines qu'elle doit représenter publiquement?

En effet dans cette quête d'utilisation optimale des retombées scientifiques recherchée par les organismes subventionnaires et les groupes qui leur sont affiliés, la sociologie et l'anthropologie, par leurs objets, sont appelées à exercer une fonction critique importante dans les critères qui décideront des applications scientifiques. En servant ainsi de carrefour ouvert au dialogue des méthodes l'ACSALF pourrait occuper une niche importante dans la mesure où elle saura instruire ses membres de ces enjeux et les soutenir publiquement dans leurs démarches professionnelles.

D'emblée, je crois qu'à ce niveau notre association est sur une bonne voie suite aux projets qu'elle a récemment mis de l'avant¹⁰. À titre illustratif nous pouvons être fiers de ces ententes de partenariat

récemment ficelées avec le Département d'anthropologie et le Département de Sociologie de l'Université Laval et le Département de Sociologie de l'UQAM. Cette sérénité est d'autant plus évidente suite au succès d'une table ronde autour de laquelle des intervenants spécialisés dans la médiatisation de la parole du sociologue ont su mettre en perspective les défis que cela pose actuellement à notre profession. Notre colloque annuel est tout aussi prometteur puisqu'il offrira diverses tribunes aux intellectuels chevronnés dans la critique du positionnement social de la sociologie et de l'anthropologie¹¹.

Enfin, la thématique abordée dans ce premier numéro du « Cahier de l'ACSALF », est une approche tout à fait ultime et judicieuse de la part des éditeurs pour rappeler cet apport à la fois global et avisé qu'offrent nos disciplines par leur mise en contexte des tendances statistiques. Au plan épistémologique un tel thème est d'autant plus révélateur de cette entreprise démystificatrice et cruciale de la sociologie pour tempérer l'usage pressant et excessif des chiffres fait par divers acteurs sociopolitiques en quête de rhétoriques.

Bonne lecture !

¹ Pour consultation voir www.acsalf.ca à la section Archive.

² Il est rapporté que « Depuis six ans, Ottawa préfère (...) offrir son aide par le truchement de la recherche. Entre

1998-99 et 2005-06, ce sont 8,858 milliards que le fédéral aura investis, en particulier dans les universités (...) ces fonds ont entre autres permis de créer des chaires d'excellence et de financer des laboratoires. ». Le Devoir, 27-28 mars 2004, Des projets...pour plus tard. Manon Cornellier, Cahier B, page 1.

³ Voir « D'un conseil subventionnaire à un conseil de savoirs », Cadre de travail, Conseil de Recherche en Sciences humaines (CRSH), janvier 2004 [En ligne]. <http://www.sshrc.ca/>, (Page consultée le 20 mars 2004). A l'instar du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), il s'agit d'une véritable banque nationale à subventions.

⁴ A titre d'exemple il y a cet appel d'offres, POUR LA CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE (...) SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS proposé par le (FQRSC) et le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) Équipe Concepts et méthodes pour l'analyse des actions gouvernementales – mars 2004 [En ligne]. <http://www.fqrcs.gouv.qc.ca/programmes/pdf/conceptm0304.pdf>. (Page consultée le 25 mars 2004).

⁵ Il s'agit du thème rassembleur du colloque annuel de l'ACSALF. « La sociologie et l'anthropologie : au carrefour du questionnement social? » UQAM, 11, 12 et 13 mai 2004.

⁶ Auguste Comte, Discours sur l'esprit scientifique, Paris, 10/18, 1963.

⁷ Marc Renaud, « Les universités de l'avenir : de la tour d'ivoire au marché public », Sociologie et valeurs, Quatorze penseurs québécois, Presse de l'Université de Montréal, 2003, page 391.

⁸ A ce sujet, les sciences naturelles ont une longueur d'avance au plan des partenariats privés et de leur prestige auprès du public.

⁹ SOCIOLOGIZING ALONE, La dérouté des associations professionnelles de sociologie, Jean-Philippe Warren.

¹⁰ Il s'agit de projets généreusement épaulés par notre précieuse coordonnatrice, Melita Golea Man, doctorante en sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

¹¹ Une table ronde intitulée « Les nouvelles orientations de la recherche et l'avenir de la sociologie et de l'anthropologie » approfondira cette réflexion lors du colloque annuel de l'ACSALF, UQAM, 11, 12 et 13 mai 2004.

La migration des anglophones en dehors du Québec

Simon Langlois,

Département de sociologie, Université Laval ■

Il serait erroné de dater des années 1970 le début de la migration des Anglo-Québécois en dehors de la Belle province. Les départs furent nombreux après l'élection du Parti Québécois en 1976, certes, mais on observe deux autres périodes de décroissance de la proportion des anglophones québécois au XXe siècle. La première période date du début des années 1900, puis une seconde période de diminution s'amorce en 1921. Plus largement, la part de la population de langue maternelle anglaise n'a cessé de diminuer tout au long du XXe siècle. Il y avait en effet 17,6% de la population québécoise de langue maternelle anglaise en 1901 et cette proportion est tombée à 7,9% en 2001, au point où la proportion d'immigrants internationaux a dépassé celle des citoyens de langue maternelle anglaise dans le dernier lustre du siècle précédent. (Graphique 1)

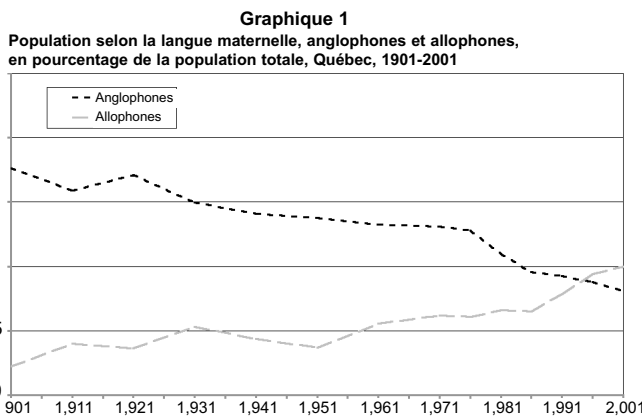
Mais il ne faudrait pas en conclure pour autant que l'anglais a régressé au Québec, loin de là. La vitalité démographique de la population anglo-québécoise a été remarquable tout au long du siècle, y compris après la Révolution tranquille et dans les trois décennies qui l'ont suivi jusqu'au tournant du siècle. Le départ des anglophones de souche a été en effet largement compensé tout au cours du XXe siècle par l'arrivée d'immigrants internationaux qui se sont en majorité intégrés à la minorité de langue anglaise en adoptant au foyer la langue de Shakespeare, pendant que la proportion de francophones (définis par la langue maternelle) restait stable autour de 80-83% de l'ensemble sur cent ans.

Cette vitalité de la minorité anglophone québécoise se voit nettement dans l'examen des transferts linguistiques en cours de vie active, car la part des immigrants anglicisés est plus élevée que celle des immigrants francisés et ce, même

en 2001. La force d'attraction du français relativement à l'anglais n'est que de 45,2% en 2001 (contre, il est vrai, 27,7% en 1971), d'après les calculs faits à partir du dernier Recensement. S'il y a eu net progrès en trente ans du point de vue de la majorité francophone qui cherche légitimement à intégrer les nouveaux arrivants (comme le fait la majorité anglophone ailleurs au Canada), il faut souligner que l'anglais attire encore plus d'un immigrant sur deux dans l'ensemble de la population allophone du Québec. Poser une symétrie entre les minorités anglophone et francophone comme le sous-tend la politique officielle des langues au Canada relève, dans ce contexte, d'une vue de l'esprit.

Une précision doit être apportée sur la migration des anglophones durant la période du premier gouvernement du Parti Québécois (1976-1981), marquée par un fort exode des Anglo-Québécois comme

on le sait. Il faut se rappeler que l'élection de ce parti semblait encore peu probable lorsque le Recensement de juin 1976 a eu lieu. Dans la foulée de l'adoption de la Loi 22 sous le gouvernement Bourassa, bon nombre de citoyens allophones s'étaient déclarés de langue maternelle anglaise à ce Recensement croyant ainsi préserver leurs droits d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, en accord avec les dispositions de cette loi. Or, une partie de ces faux *anglophones d'un moment* s'est de nouveau déclarée allophone dans les Recensements suivants, ce qui a contribué à accentuer encore davantage l'ampleur de l'exode anglophone après 1976 - par ailleurs bien réel, il ne faut pas le nier. L'ampleur de cette migration doit donc être quelque peu revue à la baisse. De plus, une étude de l'ISQ a montré que le choc



Notes:* Pour les années 1901 et 1911, les données portent sur l'origine ethnique. Les données de 1921 portent sur la population de 10 ans et + Les réponses multiples (français/anglais) ont été réparties au prorata de leur poids en 1991 et 1996. Le français ou l'anglais et une autre langue ont été classées avec la langue officielle.
Sources: Statistique Canada, Recensements du Canada, Ottawa

causé par l'élection du PQ en 1976 a amené certains anglophones âgés ou proche de la retraite à quitter le Québec plus tôt que prévu, i.e. à anticiper un départ

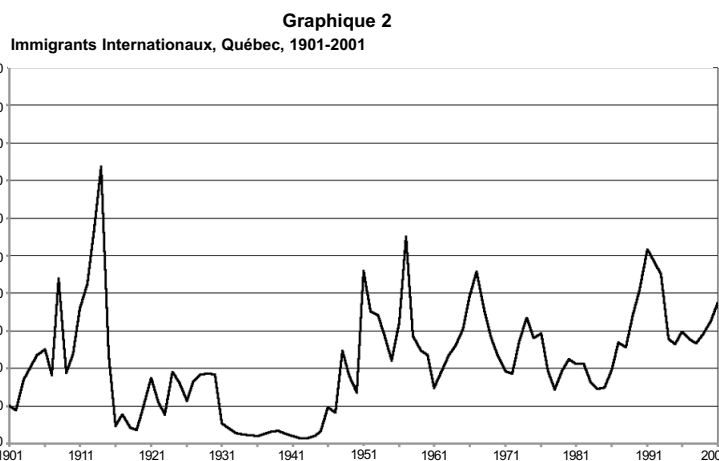
qui aurait eu lieu de toute manière, suivant en cela un mouvement séculaire observable sur le siècle, comme on la vu plus haut. (Il faut aussi noter que cette migration de la population vers l'Ouest caractérise aussi plusieurs États américains comparables au Québec). Bien qu'il soit important, l'affirmation nationale des Québécois francophones n'est donc pas le seul facteur en cause dans ces migrations, dont il faut apprécier l'ampleur en tenant compte du fait - souvent oublié dans nos débats passionnés - que les statistiques ne parlent pas d'elles-mêmes et que, dans le cas présent, il faut tenir compte de la manière d'appréhender le phénomène avant d'en étudier les causes, suivant en cela un vieil enseignement de Fontenelle.

Plusieurs vagues d'immigration internationale au Québec

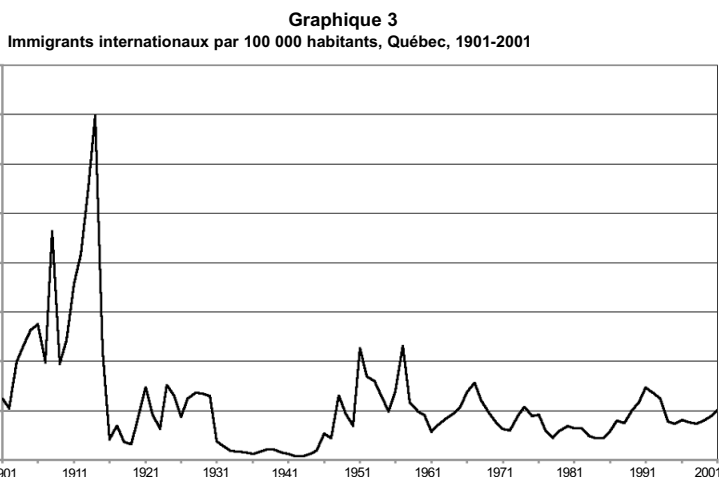
Simon Langlois,
Département de sociologie,
Université Laval

L'immigration internationale n'est pas récente au Québec. Pendant qu'il perdait une partie de sa population francophone au profit des USA, de l'Ontario et de l'Ouest canadien, le Québec se révélait aussi être une terre d'accueil pour des milliers d'immigrants internationaux tout au long du XXe siècle, sauf dans les années 1930, années qui ont suivi la grande crise économique. Cet aspect de notre histoire a reçu moins d'attention que l'exode canadien-français.

On ignore souvent que le Québec a accueilli un très grand nombre d'immigrants internationaux dans les années 1910. (Graphique 2). Les années 1913 et 1914 marquent même deux sommets historiques dans le nombre d'immigrants qui n'ont jamais été dépassés par la suite, 57,104 et 73,595 personnes s'étant établies sur le territoire ces années-là. Ainsi, la population d'origine juive est-elle



Notes: 1. Avant 1954, les données sur l'immigration sont publiées par année fiscale et à partir de 1954, elles le sont par année civile. 2. L'émigration est probablement très surestimée de 1961 à 1971. De juillet 1971 à juillet 1996, le nombre de Canadiens de retour est soustrait du nombre d'émigrants. Depuis juillet 1996, le nombre total d'émigrants est la somme des émigrants et du solde.
Source : 1901-1929: Annuaire du Canada, 1934-1935, p.221-222; 1930-1945: Annuaire du Canada, 1945, p.181; 1946-2001: Cansim II, Tableau 051-0008, Statistique Canada.



passée à Montréal de 2703 personnes en 1891 à plus de 50,000 en 1931, ce qui peut permettre de contextualiser certaines dérives anti-sémites dans les années 1930. Une autre vague importante a pris place dans les années 1950, en provenance d'Europe surtout, avec un sommet de 55,073 immigrants internationaux en 1957. Une troisième vague d'immigration est observable au début des années 1990 - 51,707 personnes sont arrivées en 1991 - alors que l'État québécois a haussé les quotas d'immigration et que davantage de candidats se sont manifestés pour entrer au Canada.

L'impact de l'immigration se mesure mieux lorsqu'on considère le nombre d'immigrants en proportion de la population locale. Selon cette approche, on voit nettement que l'apport relatif des immigrants a été très marqué au tout début du siècle, soit entre 1904 et 1915. (Graphique 3). La part relative des immigrants par

rapport à la population totale n'a jamais été dépassée par la suite au cours du XXe siècle – ce qui est vrai aussi du Canada. Le Québec accueille entre 30,000 et 35,000 immigrants chaque année depuis le début des années 1990, ce qui représente une proportion moins forte de la population totale qu'au début du siècle.

Il est par ailleurs fréquent d'entendre que le Québec est (encore) une société tricotée serrée, pour reprendre l'expression de Marcel Rioux, parce que la proportion de francophones de vieil établissement est relativement élevée. C'est vrai, mais il ne faudrait pas oublier que la part des citoyens québécois nés à l'étranger et vivant en territoire québécois est plus élevée ici qu'au États-Unis, pays pourtant présenté comme la terre d'immigration par

excellence, comme l'a montré le démographe Louis Duchesne. Ainsi, 7,9% de la population des États-Unis était-elle née à l'étranger en 1990, contre 8,7% au Québec en 1991¹. C'est là une observation peu connue du grand public, et même des spécialistes des sciences sociales serions-nous porté à ajouter. *Le Québec contemporain serait donc une terre plus ouverte à l'immigration étrangère que celle des États-Unis.*

Cette forte présence d'immigrants au Québec n'a pas retenu toute l'attention qu'elle aurait dû pour plusieurs raisons. La première tient au fait que les immigrants aient été concentrés surtout à Montréal. Moins bien répartis sur l'ensemble du territoire – contrairement à ce qui se passe dans le reste du Canada – ils ont mis du

temps à occuper une place dans l'imaginaire, dans l'organisation sociale et dans les institutions de tout le Québec, à commencer par la fonction publique. Ensuite, comme les immigrants allophones se sont anglicisés en majorité, il en est résulté une profonde transformation de la population anglo-québécoise qui est devenue au fil des ans très multiculturelle et très diversifiée. La majorité francophone a tardé à s'engager dans la même voie, mais les choses ont cependant commencé à changer rapidement à partir des années 1970 avec l'adoption des lois linguistiques. Il en est résulté une vaste entreprise de refondation nationale qui a vu naître la notion de *nation québécoise* maintenant entrée dans la culture politique quotidienne.

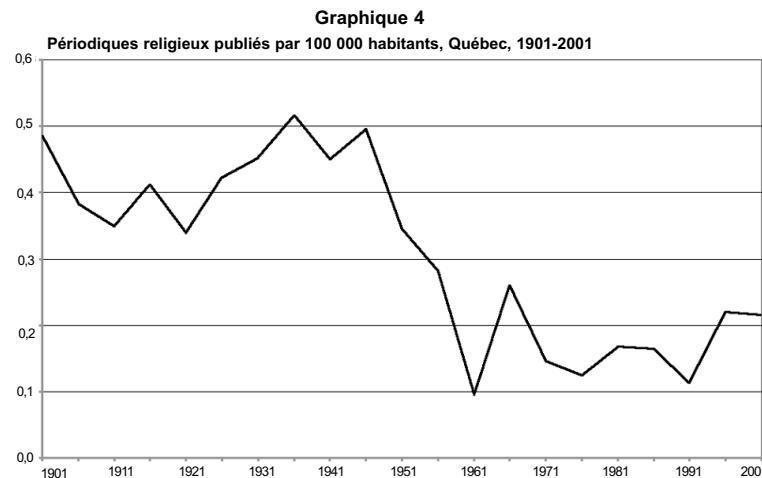
¹ Louis Duchesne, « Coup d'oeil comparatif sur la démographie des États-Unis », *Données sociodémographiques en bref*, 2002, vol 6, numéro 3, p. 6-8.

Des *Annales de Sainte-Anne* à *La Presse*, ou le décalage entre comportements et institutions

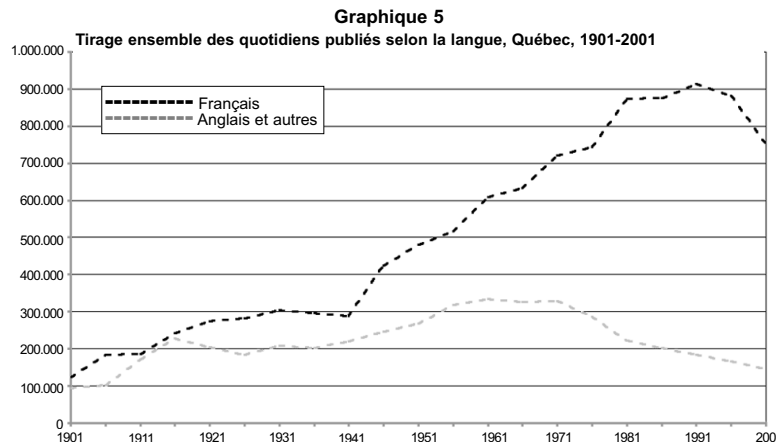
Simon Langlois,
Département de sociologie,
Université Laval

Les Canadiens français du début du XXe siècle lisaient peu et ceux qui lisaient achetaient beaucoup de périodiques religieux. Dans bien des familles, ces derniers représentaient, avec l'*Almanach du peuple Beauchemin*, la seule forme d'imprimés accessibles à une population au total peu lettrée. Les biographes de Parizeau et de Lévesque ont rappelé l'étonnement de la technocratie québécoise naissante en 1960 devant les chiffres décrivant la scolarisation de la population québécoise d'alors, alimentant le sentiment d'urgence qui les motivaient à intervenir de manière vigoureuse (rappelons le slogan de Lesage : « Qui s'instruit s'enrichit! »).

Nous avons retenu deux indicateurs qui caractérisent la lecture au quotidien : le tirage des périodiques religieux et le tirage des quotidiens. Nous pouvons en effet suivre sur tout le XXe siècle les ventes précises de journaux et de périodiques religieux parce



Sources : N.W.Ayer and Son's American, Newspaper Annual, Philadelphia, Newspaper Advertising agents, Time Building, Chestnut and Eighth Streets. 1900-2001.



Notes : Le tirage constitue la moyenne du nombre de quotidiens du lundi au vendredi (Circulation) à partir des données du mois de juillet et août à chaque année. Anglais et autres comprend l'Eagle (Yiddish) pour certaines dates. Son tirage n'a jamais dépassé 15500 et n'influence donc que très faiblement le tirage pour cette catégorie. * Les données pour le tirage de cette année (1911) doivent être interprétées avec prudence, car il manque le tirage pour les quotidiens suivants : le Devoir, l'Eagle, le Telegraph, l'Événement, le Chronicle et l'Action sociale. Source : 1901-1929: Annuaire du Canada, 1934-1935, p.221-222; 1930-1945: Annuaire du Canada, 1945, p.181; 1946-2001: Cansim II, Tableau 051-0008, Statistique Canada.

qu'une agence américaine supervisait le tirage de toutes les publications imprimées aux fins de vente de publicité. Nous avons donc choisi de compiler les ventes de périodiques religieux de toute nature (*Annales de Sainte-Anne*, par exemple) et les quotidiens publiés sur le territoire québécois (*La Presse*, *Le Nouvelliste*, *The Gazette*, etc.). Les graphiques 4 et 5 donnent les statistiques de vente par 100,000h. afin de neutraliser les changements dans la composition de la population au cours du siècle.

Ces deux indicateurs, bien qu'imparfaits, donnent une mesure du niveau culturel de la population québécoise, mais ils peuvent servir aussi à illustrer à leur manière le passage de l'univers du Canada français à celui du Québec « moderne ».

Une fois de plus on voit bien que le siècle québécois se scinde en deux. L'espace du Canada français est encore marqué par la lecture de périodiques religieux mais les choses changent rapidement après la Deuxième grande guerre. Parallèlement à la

baisse de la consommation des périodiques religieux s'amorce en effet la croissante rapide et continue jusqu'en 1990 de la vente de quotidiens par 100,000h., ce qui révèle les avancées de la scolarisation, mais aussi l'enrichissement des ménages, car l'enquête de Tremblay et Fortin de 1959 avait révélé que la consommation de quotidiens était dépendante de leur revenu discrétionnaire. Par ailleurs le décalage de la lecture des quotidiens est parallèle au démarrage de la consommation de masse, à la baisse des naissances et à tant d'autres indicateurs de la modernisation de la société

québécoise dont on trouvera quelques échos dans le présent dossier encore bien partiel.

Plus largement, les deux indicateurs retenus nous amènent à formuler l'hypothèse que les comportements, attitudes et valeurs des Québécois ont commencé à changer bien avant le début officiel de la Révolution tranquille, souvent daté de l'élection de Jean Lesage en 1960. Si cela est juste, l'analyse des habitudes de lecture des Québécois donne à penser que les attitudes et comportements auraient changé plus vite aux Québec que

les institutions encadrant les citoyens, comme en avait fait l'hypothèse Fernand Dumont. Ainsi, pendant les dix ans de déclin rapide de la diffusion de périodiques religieux, période au cours de laquelle s'implante la société de consommation, les institutions religieuses ont maintenu leur emprise comme appareils d'encadrement et le nombre de vocation religieuses – prêtres, religieux et religieuses – n'a pas cessé de croître ; ce n'est que beaucoup plus tardivement qu'on observera un déclin brutal des effectifs de l'Église catholique, en décalage par rapport aux comportements des catholiques.

De l'habitant au producteur agricole

Simon Langlois,

Département de sociologie, Université Laval ■

La ferme québécoise a radicalement changé en un siècle. Au début du XXe siècle, elle est encore au centre d'un mode de vie axé plus souvent qu'autrement sur la survivance et elle exige une main-d'œuvre abondante. Autoproduction, famille nombreuse et réseau familial tissé serré, petite exploitation à forte intensité de main d'œuvre, rôles traditionnels des hommes et des femmes, fort sentiment religieux et un certain rapport à la nature étaient autant d'éléments typiques d'un mode de vie, que ce soit celui du cultivateur à l'aise ou celui de l'habitant préoccupé de survivre.

La ferme québécoise d'alors pouvait être relativement prospère dans les belles terres fertiles – la plaine de Montréal, les premiers rangs le long du Saint-Laurent, l'île d'Orléans, la plaine de La Pocatière, par exemple – où les cultivateurs étaient plus que des paysans et produisaient pour les marchés adjacents des villes. Mais le plus souvent la ferme d'antan ne permettait qu'une difficile survie, exigeant de ses membres de travailler dans les chantiers, de pêcher ou de naviguer en n'étant de ce fait qu'une activité complémentaire, comme l'avait montré Gérald Fortin.

L'arrivée du tracteur, et avec lui la mécanisation des fermes, a signifié *la fin d'un règne*, pour reprendre le titre du bel ouvrage de Gérald Fortin et même la fin

d'un monde jusque là millénaire, pour reprendre l'expression d'Henri Mendras dans *La fin des paysans* qui a montré le même processus à l'œuvre en France. (Graphique 6). Symbole et instrument de la modernisation, la diffusion rapide du tracteur rend possible l'implantation d'un nouveau modèle d'exploitation agricole qui va s'étendre en parallèle à la révolution salariale des Trente Glorieuses. L'achat d'un tracteur marque l'avènement du modèle productiviste qui exige le regroupement des fermes et des investissements massifs avec le support

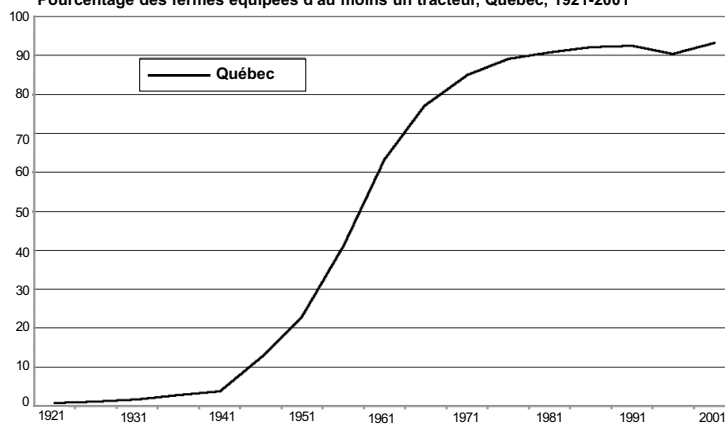
proximité. La ferme a disparu et elle a été remplacée par une entreprise agricole qui fonctionne selon une tout autre logique.

L'achat du tracteur – et avec lui au fil des ans l'achat de toute la panoplie d'équipements agricoles – inscrit la ferme dans l'économie productiviste. L'entreprise doit emprunter pour se mécaniser, et partant elle doit rationaliser sa production, utiliser plus d'énergie et consommer en quantité du pétrole (subventionné) ou des engrais de toute sorte; la conjointe devient partenaire dans l'exploitation qui s'incorpore par ailleurs sur le plan juridique ; les producteurs sont représentés par un puissant syndicat et une police d'assurance-récoltes les protège contre les aléas de la nature. La *Ferme Jean Simard et Ginette Gagné Inc.* a donc peu en commun avec la terre de l'habitant recruté par le Curé Labelle dans les hautes Laurentides d'autrefois et elle s'inscrit dans la logique de *Québec et frères Inc.* dégagée par Jean-Jacques Simard dès 1979.

Signalons au passage qu'on retrouve avec le tracteur un exemple typique de diffusion de nouveautés selon la fameuse courbe en S, un exemple qui mériterait de figurer dans les anthologies sur le sujet à côté d'autres exemples classiques. On remarquera la pente abrupte de la courbe du graphique 6, typique d'une diffusion très accélérée en une courte période de trente années seulement. Période courte en effet pour un changement qui survient dans un milieu supposément marqué par la tradition et un certain conservatisme.

Graphique 6

Pourcentage des fermes équipées d'au moins un tracteur, Québec, 1921-2001



Source : Recensement, 1901, 1911, 1921, 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001 Statistique Canada, Ottawa

généreux de l'État. L'habitant se transforme en producteur agricole et participe de ce fait à la révolution fordiste et à la révolution salariale typiques du milieu du XXe siècle. Il produit désormais de manière plus efficace pour un marché structuré et bien organisé. Il doit donc produire plus que le cultivateur prospère d'autrefois qui alimentait surtout un marché local et de taille modeste, le plus souvent inscrit dans une organisation sociale de

Un siècle de conflits de travail

Simon Langlois,

Département de sociologie, Université Laval ■

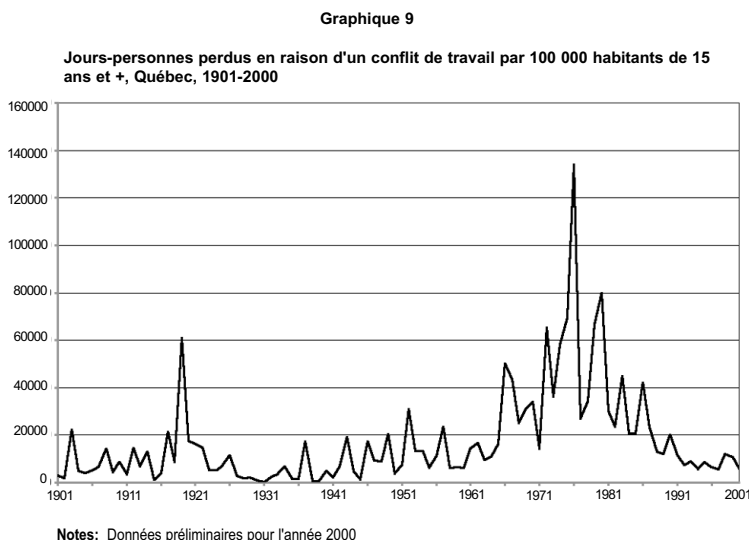
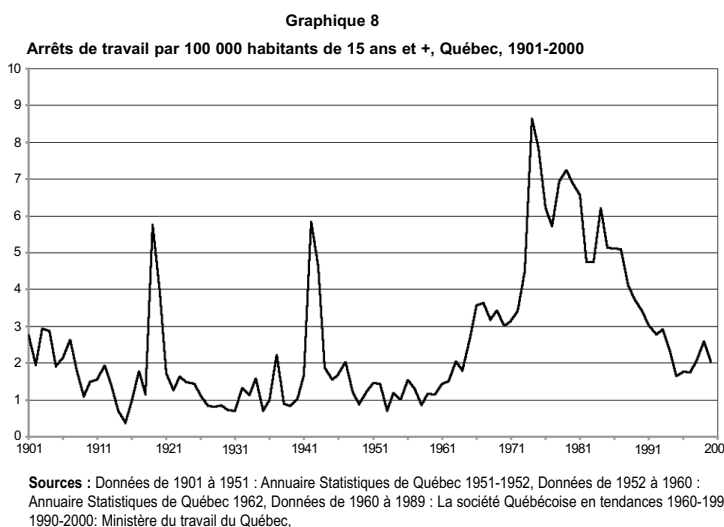
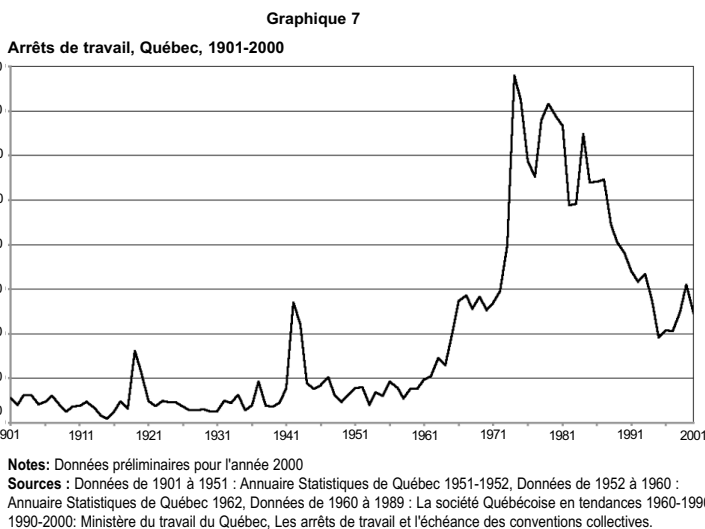
Le XXe siècle est marqué au Québec par trois grandes périodes de conflits de travail, aux caractéristiques bien différentes cependant. (Graphiques 7, 8 et 9).

La première période de grands conflits ouvriers prend place dès la fin de la première guerre mondiale mais elle est de courte durée. Le sommet du nombre de grèves et du nombre de jours-perdus est atteint en 1919, avec 81 conflits et 860,000 jours-personnes perdus. Trois années de turbulences suivent, mais de moindre importance. La mise en perspective sur un siècle indique que les grèves de 1919 furent fort importantes, car les jours perdus correspondent à environ la moitié du sommet de 1980. Les conflits de travail ont donc été au Québec aussi importants à l'époque que les grandes grèves ouvrières qui ont marqué le monde industriel développé, en Europe et aux États-Unis. Le Québec est alors parti d'un mouvement de revendications d'envergure internationale.

La deuxième période de turbulence ouvrière en importance a pris place en 1942 et 1943, années de l'effort de guerre et de production industrielle accélérée. Les grèves sont cependant de courte durée et donnent donc au total moins de jours-personnes perdus qu'au cours des deux autres périodes d'effervescence revendicatrice. Le contexte de la guerre n'est pas étranger à la nécessité de trouver plus rapidement une entente entre patrons et ouvriers.

C'est le dernier tiers du XXe siècle qui est le plus fertile en conflits de travail de toute sorte : saccage de la Baie de

James, grève des policiers et des pompiers rouge – grève du premier Front commun à Montréal – on se rappellera de la nuit dans la fonction publique, grève des employés d'hôpitaux, interminables grèves ouvrières à la United Aircraft et chez les gars de Lapalme que Trudeau avaient impoliment envoyés paître, pour ne mentionner que certains des cas les plus frappants qui restent dans la mémoire, parfois quelque peu nostalgique, des vieux militants. On compte au total environ 25 années de turbulence et de conflits fréquents, dont une douzaine d'années marquées par des sommets en terme de nombre de conflits ou de nombre de jours de travail perdus à la suite de grèves. Le sommet du nombre d'arrêts de travail au cours du XXe siècle a été atteint en 1974 (390 au total) mais le sommet des jours de travail perdus l'a été en 1980 avec un peu plus de 4 millions. Par comparaison, le sommet des jours perdus en 1919 avait été de 860,000, ce qui montre bien l'importance de l'effervescence qui avait marqué cette année-là. Ce qui frappe dans le graphique, c'est l'amplitude ou l'étendue du nombre d'années conflictuelles sur le plan des relations de travail dans le dernier tiers du siècle.



Ces grèves des années 1970 et suivantes sont survenues en période de forte inflation, d'abord dans les dernières années de fortes croissance des salaires réels, puis dans la foulée de la crise économique amorcée tout de suite après le premier choc pétrolier de 1973 qui a perturbé l'économie mondiale. Cette année-là débutait une longue période de stagnation des salaires réels qui devait durer plus d'une vingtaine d'années, les premiers signes de retour des hausses caractéristiques

des décennies précédentes et des années de prospérité des Trente Glorieuses ne se pointant qu'à la fin des années 1990.

La période la plus turbulente sur le plan des relations de travail a donc pris place dans le contexte d'une extension des aspirations si typique des périodes de forte croissance économique – un paradoxe de type toquevillien bien familier – mais aussi dans le contexte d'une réorientation majeure de l'économie dont les acteurs n'avaient pas encore pleinement conscience, dans les premières années du moins. Cette période marque la fin des *smoke stack industries*, la fin de l'âge d'or du fordisme qui liait la productivité des entreprises, la croissance des salaires réels et la hausse de la consommation des ménages, et donc qui assurait aux salariés des entreprises et de l'État des augmenta-

tions continues de salaires et de revenus depuis le milieu des années 1940. Le dernier tiers du XXe siècle est caractérisé par une importante réorganisation de l'appareil de production, l'arrivée de nouvelles technologies, l'ouverture des frontières nationales, le développement de la financiarisation du système économique, la concurrence de nouveaux pays industrialisés à bas salaire, l'extension des communications, la circulation plus rapide des marchandises, soit autant de facteurs qui ont contribué à accentuer les revendications des ouvriers et des employés, mais aussi à réduire leurs moyens d'action dans bien des cas. Bon nombre de conflits ont porté sur le maintien d'acquis durant la période précédente de prospérité et ont tenté de limiter la portée des rationalisations sur l'emploi et les conditions de travail dans ce contexte nouveau.

Cette période est aussi celle qui voit apparaître des conflits d'envergure avec les employés de l'État. Les leaders syndicaux ont cherché, en période de prospérité économique et de forte croissance, à se servir des négociations avec l'employeur étatique pour faire des gains salariaux et des gains normatifs susceptibles d'avoir des effets d'entraînement dans le secteur privé. L'État a réussi à mieux payer ses employés durant les périodes de croissance réelle de ses ressources, puis en s'endettant dans les années 1970 et 1980. Mais par la suite, il a été contraint d'ajuster les rémunérations offertes à sa capacité limitée de payer, les impôts et le niveau d'endettement ayant atteint des niveaux élevés.

Évolution du délai moyen naissance-baptême (en jours), par décennie. Région du Saguenay, 1842-1971.

Gérard Bouchard, directeur Projet BALSAC
Université du Québec à Chicoutimi

On ne se doute pas de la richesse des informations qu'on peut tirer des actes de l'état civil. En voici un exemple tiré des actes de naissance contenus dans le

s'efforçaient de faire baptiser l'enfant le plus tôt possible après la naissance. Une croyance religieuse voulait que l'âme d'un nouveau-né décédé avant d'être baptisé était destinée aux limbes, ce qui dans l'esprit de l'époque ne valait guère mieux que

religieux au Québec. Il n'existe malheureusement pas de chiffres pour la période 1971-2001. A partir de cette date, la dynamique traditionnelle de la naissance et du baptême a été complètement bouleversée.

Décennie	Délai moyen	0 – 1		2		3 - 5		6 - 10		>10 (a)		TOTAL	
		N. a.	%	N. a.	%	N. a.	%	N. a.	%	N. a.	%	N. a.	%
1842-1851	2,2 (b)	1 276	80,0	119	7,5	85	5,3	47	2,9	68	4,3	1 595	100
1852-1861	1,4 (b)	2 809	83,3	276	8,2	172	5,1	59	1,8	53	1,6	3 369	100
1862-1871	1,1	5 343	86,0	527	8,5	219	3,5	68	1,1	57	0,9	6 214	100
1872-1881	0,9	7 567	86,1	861	9,8	268	3,1	57	0,6	36	0,4	8 789	100
1882-1891	1,0	9 731	85,3	1 109	9,7	408	3,6	104	0,9	57	0,5	11 409	100
1892-1901	0,9	12 498	86,1	1 304	9,0	556	3,8	98	0,7	62	0,4	14 518	100
1902-1911	0,9	19 042	87,4	1 794	8,2	707	3,2	143	0,7	105	0,5	21 791	100
1912-1921	0,9	24 860	88,7	2 229	8,0	701	2,5	118	0,4	107	0,4	28 015	100
1922-1931	0,9	35 157	88,4	3 190	8,0	1 041	2,6	198	0,5	192	0,5	39 778	100
1932-1941	1,1	38 408	83,7	4 701	10,3	2 064	4,5	372	0,8	304	0,7	45 849	100
1942-1951	1,9	45 932	70,2	9 723	14,9	6 440	9,8	1 994	3,0	1 351	2,1	65 440	100
1952-1961	4,2	23 963	32,7	10 657	14,6	21 088	28,8	13 728	18,8	3 722	5,1	73 158	100
1962-1971	11,2	1 228	2,6	963	2,0	10 020	20,8	20 789	43,1	15 183	31,5	48 183	100
TOTAL	3,2	227 814	61,8	37 453	10,2	43 769	11,9	37 77	10,3	21 297	5,8	368 108	100

fichier de population BALSAC. Ces actes donnent la date de la naissance et celle du baptême. Il devient donc possible de calculer l'intervalle moyen entre ces deux événements et d'en montrer l'évolution d'une année ou d'une décennie à l'autre, en fonction de diverses variables (profession, habitat, âge de la mère, rang de naissance de l'enfant, etc.) – à noter que les délais de 100 jours et plus (au nombre de 802) ont été exclus.

Dans le Québec d'avant 1960, les parents

le purgatoire. La mesure de l'intervalle naissance-baptême reflète l'intensité de cette croyance. On tient donc là un indicateur de l'évolution non seulement d'une pratique religieuse mais d'une croyance profonde.

On peut voir que, dans la région du Saguenay, la valeur de l'indice commence à s'élever d'une manière très significative dès la décennie 1940, donc bien avant la Révolution tranquille avec laquelle on fait ordinairement coïncider le déclin du

(a) Les délais de 100 jours et plus (au nombre de 802) ont été exclus.

(b) Ces années correspondent aux débuts du peuplement. L'inorganisation des paroisses et les difficultés de déplacement expliquent les délais relativement longs.

(Source : Fichier de population BALSAC)
(Novembre 2003)

Disparition! Qui a dit disparition?

Michel Lavoie,
Doctorant,

Département d'histoire, Université Laval ■

« Je crois que la race indienne de l'Amérique du Nord est condamnée à périr »¹. Voilà une prédiction de Tocqueville qui ne s'est pas avérée, bien qu'elle ait été largement soutenue jusqu'au milieu du XX^e siècle

Le programme de civilisation des Britanniques, qui s'est étendu de 1820 jusqu'à la Confédération canadienne, n'est pas parvenu à concrétiser les pressentiments les plus sombres. Il faut dire, toutefois, que le projet civilisateur n'avait pas pour but de transformer les Indiens en Anglais, mais plutôt d'en faire des sujets responsables.

On ne peut en dire autant du projet assimilateur canadien qui avait pour finalité de fondre les Indiens dans la Nation. D'ailleurs, les propos de D.C. Scott, surintendant adjoint des Affaires indiennes de 1913 à 1932, illustrent bien les intentions du gouvernement canadien : « Je veux me débarrasser du problème indien. [...] Notre intention est de continuer jusqu'à ce qu'il ne reste aucun Indien au Canada qui n'aura été assimilé dans la Nation, qu'il n'y ait plus de question indienne et plus de département des Affaires indiennes »².

La disparition des Indiens était à ce point éminente que l'anthropologue Diamond

Statistiques sur la population indienne inscrite⁷

Année	Québec	Canada	% de la population du Québec / Canada
1863	6,999	16,134 ⁸	43%
1867	8,474	24,360 ⁹	35%
1877	10,917	99,650	11%
1887	11,867	121,499	10%
1897	10,622	99,364	11%
1907	11,380	110,345	10%
1917	18,366	105,998	17%
1927	13,191	104,894	13%
1937 ¹⁰	13,281	112,510	12%
1947 ¹¹	15,194	125,686	12%
1957 ¹²	17,574	151,558	12%
1967	25,665	230,997	11%
1977	30,175	295,898	10%
1987	41,227	415,898 ¹³	10%
1997	59,881	627,435	10%
1998	61,026	642,414	9%
1999	62,291	659,890	9%
2000	63,315	675,499	9%
2001	64,404	690,101	9%
2002	65,496	704,851	9%
2003	66,504	n/d ¹⁴	

Jeness publiait, en 1932, son célèbre ouvrage *The Indians of Canada* dans lequel il montrait son pessimisme concernant l'avenir des Indiens dont il prévoyait la disparition dans l'intervalle d'environ une génération³. Cet ouvrage a connu successivement six nouvelles éditions jusqu'en 1963 sans aucune révision⁴. Jenness récidiva, en 1947, en proposant au gouvernement canadien un plan pour intégrer rapidement et de façon égalitaire les Indiens à la société canadienne. Son plan visait essentiellement à abolir leur statut distinct. La principale valeur de son programme, affirme Jenness, est qu'il « va à la racine du problème indien; il établit un moyen précis de le résoudre et d'arriver à une solution qui sera finale et définitive »⁵. Tout cela était sans compter le « baby boom » que les Indiens, à l'instar des autres Canadiens, ont connu immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

La politique indienne du gouvernement du Canada de 1969 (Livre blanc) ne visait pas moins la suppression du statut distinct des Indiens et leur intégration dans la société canadienne. La politique projetait, entre autres, de « faire disparaître de la Constitution toutes les allusions à l'Indien, faute de quoi on ne saurait supprimer la distinction juridique actuelle entre lui et les autres Canadiens »⁶. Loin de disparaître, la distinction indienne, contrairement à la distinction québécoise, a été enchâssée dans la Constitution canadienne en 1982, alors que la question indienne, qui se pose toujours de nos jours comme un problème à résoudre, n'en finit plus de mobiliser les politiciens canadiens.

Il faut dire que les provinces se sont intéressées sur le tard à la question indienne, celle-ci étant de juridiction fédérale. Au Québec, cet intérêt remonte aux années 1970 avec la question des grands barrages et la Convention de la Baie James. Depuis, la question indienne n'a cessé d'interpeller les politiciens provinciaux québécois qui ont récemment conclu, presque sous cape, bien que la main invisible fédérale se soit faite sentir, la Paix des Braves. Aussi, peut-on affirmer que les Indiens canadiens et québécois ont non seulement récusé la prédiction de Tocqueville, mais qu'ils se sont assurés, toute proportion démographique gardée, un pouvoir politique et symbolique relativement significatif.

¹ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard – La Pléiade, (1835) 1992, p. 379.

² Ces propos de D.C. Scott (ANC, RG10, vol. 6810) sont tirés du témoignage qu'il livrait, en 1920, au comité parlementaire chargé de proposer des amendements à la Loi sur les Indiens pour forcer l'émancipation et l'éducation des Indiens. La traduction est de l'auteur.

³ « Il ne fait aucun doute que toutes les tribus disparaîtront ». Diamond Jenness, , Toronto, Buffalo et Ottawa, University of Toronto Press, National Museum of Man, 1977, p. 264.

⁴ Diamond Jenness est décédé le 29 novembre 1969. Une septième édition de son livre est parue en 1977 et a fait l'objet, jusqu'en 2000, de huit réimpressions.

⁵ Ce plan s'intitule *Programme pour liquider le problème indien au Canada en 25 ans*. Gouvernement du Canada, Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes institué pour continuer et terminer l'étude de la Loi des Indiens, Procès verbaux et témoignages, fascicule no 7, 25 mars 1947, p. 6-7.

⁶ Gouvernement du Canada, *La politique indienne du gouvernement du Canada*, 1969, Première session, 28^e parlement, 1969, p. 9. Ce plan s'intitule *Programme pour liquider le problème indien au Canada en 25 ans*. Gouvernement du Canada, Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes institué pour continuer et terminer l'étude de la Loi des Indiens, Procès verbaux et témoignages, fascicule no 7, 25 mars 1947, p. 6-7.

⁷ Les données pour les années 1863 à 1967 proviennent des rapports annuels des Affaires indiennes. Les données pour 1977 et 1987 ont été obtenues du bureau de Québec du ministère des Affaires indiennes. Les données pour les années 1997 à 2000 proviennent des *Données ministérielles de base – 2001*, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 2002. Les données pour l'année 2002 proviennent du rapport *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2002*, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes, 2003. Les données pour l'année 2003 proviennent de la page Internet *Populations indienne et inuite au Québec au 31 décembre 2003* : www.ainc-inac.gc.ca/qc/aqc/pop_f.html

⁸ Total pour le Haut et le Bas Canada.

⁹ Total pour les quatre provinces fondatrices.

¹⁰ Données du recensement quinquennal de 1934.

¹¹ Données du recensement quinquennal de 1944.

¹² Données du recensement quinquennal de 1954.

¹³ À partir de 1985, les Indiens qui avaient perdu leur statut de façon discriminatoire pouvaient le retrouver en vertu du projet de loi C-31. Les statistiques présentées ici tiennent compte de ces variations.

¹⁴ Les données canadiennes n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction

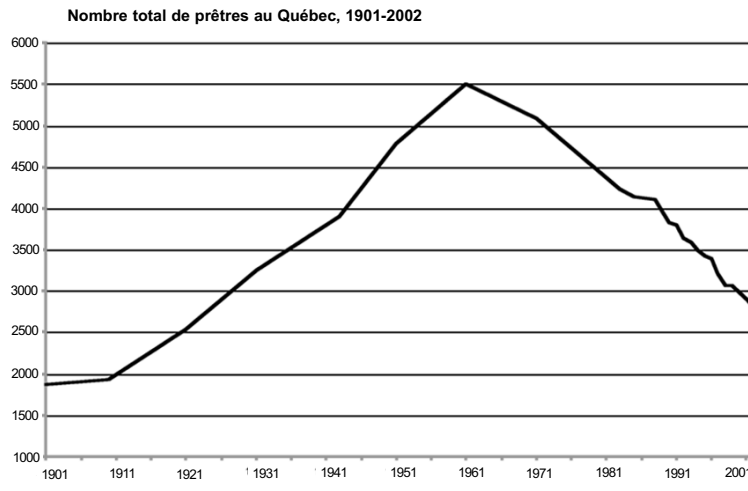
Le catholicisme : d'un statut de pouvoir à un statut de quête

Raymond Lemieux,
Département de sociologie,
Université Laval

Les statistiques du clergé sont un indicateur – parmi d'autres – de l'état culturel d'une formation sociale. Indicateur important puisqu'il désigne, en quelque sorte, la capacité d'encadrement religieux, culturel et spirituel offerte par l'institution dont ce clergé forme la représentation accréditée. Il faut aller ici au-delà des chiffres bruts. Du milieu du dix-neuvième siècle au milieu du vingtième, le rapport du nombre de prêtres (religieux et diocésains confondus) est passé de 1 prêtre pour environ 1,800 fidèles à 1 prêtre pour environ 650 fidèles (ce terme désignant tout habitant baptisé dans la confession catholique). Le déclin observable par la suite, dans la

deuxième moitié du siècle, indique bien le caractère désormais aléatoire de cette capacité d'encadrement. Les taux contemporains ressemblent davantage à ceux

question qui se pose, dès lors, présente une double facette. Du point de vue de l'institution catholique elle-même : qu'en est-il de ses possibilités d'action dans une culture échappant à son influence ? Quel langage est-il désormais pour elle possible et pertinent ? Comment peut-elle s'arrimer à une culture qui, à toutes fins utiles, se développe sans elle ? Plus globalement, du point de vue de la civilisation en cause : en l'absence des encadrements et des normativités qu'assurait traditionnellement le catholicisme institutionnel, quels sont les encadrements (rituels, par exemple) et les normativités qui imposent désormais leur influence ? Au sens anthropologique du terme, comment se présente la dimension religieuse de cette société sécularisée ?



Note: 1943: Les données sur la population catholique et les prêtres séculiers sont celles de 1941.

Sources: De 1901 à 1971, le Canada ecclésiastique. De 1983 à 2002, Annuaire de l'Église catholique au Canada, Montréal, Publicité B.M. Advertising Inc.

Un siècle de suicides au Québec

Eric Malenfant,
Chercheur

À la lecture de la série des taux globaux¹ de suicide de 1926 à 1999 au Québec, on ne manque pas d'être frappé par la forte croissance qu'a connue le phénomène du suicide à partir de la deuxième moitié du vingtième siècle. En effet, si les taux de suicide se sont maintenus à des niveaux relativement bas avant 1950, oscillant entre un sommet de près de 6,5 suicides par 100 000 habitants lors des années 1930 et un creux de 4 pour 100 000 au cours de la seconde guerre mondiale, leur progression a été par la suite si importante qu'ils se présentaient selon un tout autre ordre de grandeur en fin de siècle, atteignant environ 19 suicides par tranche de 100 000 habitants à la fin des années 1990.

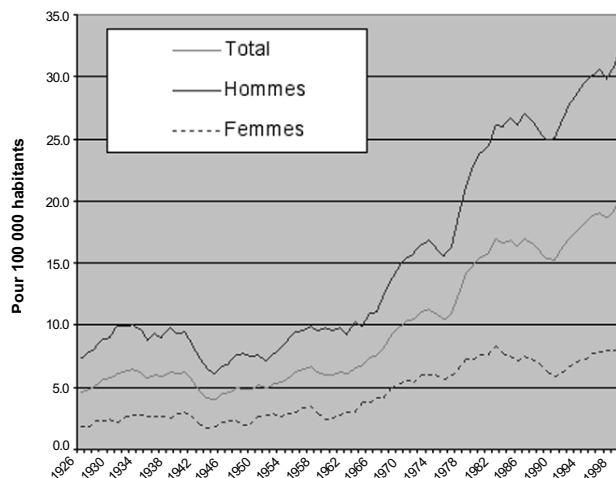
La hausse des taux de suicide n'a cependant pas été unique au Québec. Elle a également pu être observée dans l'ensemble du Canada du milieu des années 1960 à la fin des années 1970. Son ampleur y a toutefois été moindre. C'est d'ailleurs à la fin de cette

période que le taux de suicide québécois, qui s'était maintenu... "jusqu'alors sous le taux canadien, a dépassé la moyenne canadienne pour lui être aujourd'hui nettement supérieur². Ajoutons que le Québec est devenu la province canadienne (les territoires étant exclus) où les taux de suicide sont les plus élevés. Le Québec ne détient cependant pas le record mondial de

suicide qu'on lui attribue parfois.

Comment interpréter ces constats? Inutile de dire que l'interprétation des variations des taux de suicide en seconde moitié du siècle s'avère délicate, non seulement parce qu'elles concernent des taux globaux qui sont la résultante d'actes individuels aux finalités multiples, mais parce que les changements sociaux dont elles ont été contemporaines et qui lui sont dans certains cas fort probablement liés ont été si nombreux qu'il est difficile d'y isoler ce qui pourrait jouer un rôle explicatif plus déterminant³. Il importerait en outre de séparer ce qui appartient en propre au Québec de ce qui est d'expérience commune aux sociétés occidentales. Devrait-on par exemple invoquer la rapidité avec laquelle les transformations sociales sont survenues au Québec ou bien encore la particulière résonance qu'ont pu avoir ici certains de ces changements en raisons de

Taux normalisés de suicide (taux sur 3 ans) au Québec selon le sexe, 1926-1999



particularités de la société québécoise dite « traditionnelle » ? Les travaux menés actuellement en ce sens apporteront certainement de nouvelles réponses à ces questions complexes.

¹Taux sur 3 ans, normalisés selon l'âge en prenant pour référence la population du Canada de 1991. Source : Statistique Canada

²Le taux canadien se situait entre 12 et 13 pour 100 000 à la fin des années 1990, en légère baisse par rapport au début des années 1980

³Quel rôle devrait-on par exemple accorder au déclin de la pratique religieuse, du mariage, aux mutations de l'institution familiale et à la redéfinition des rôles sociaux?

L'évolution tranquille : la croissance séculaire de l'État au Québec

Jean-Jacques Simard,
avec le concours de René Buron,
Département de sociologie Université Laval ■

Lorsque Robert Mackenzie, alors correspondant du *Toronto Star*, a inventé l'expression de « Révolution tranquille » pour désigner le vent de renouveau qui s'était emparé du Québec après le rappel de Duplessis au Céleste Patronage et l'élection de l'« Équipe du tonnerre » coiffée par Jean Lesage, en 1960, il confondait en esprit, selon un usage toujours répandu au Canada anglais et banalisé ici-même, « *the Province of Quebec* » et « *the French (Canadians)* » -- la formation sociale québécoise, son encadrement institutionnel, et sa majorité ethnoculturelle. [Depuis Riel (1887), les écoles du Manitoba (1896), et de l'Ontario (1917), les autres Canadiens français ne sont pas seulement hors-Québec, mais de plus en plus hors-jeu au Canada tout court].

C'est qu'en régime libéral, la démographie se reflète dans les orientations de l'État, de sorte que l'affirmation désormais conquérante plutôt que survivante de la nationalité française d'Amérique ne pouvait que coïncider avec une expansion proportionnelle du seul morceau d'État qu'elle « contrôlait », en nombre d'électeurs. Le graphique l'illustrant l'explosion des dépenses du Gouvernement du Québec après 1960, confirme cette évidence convenue.

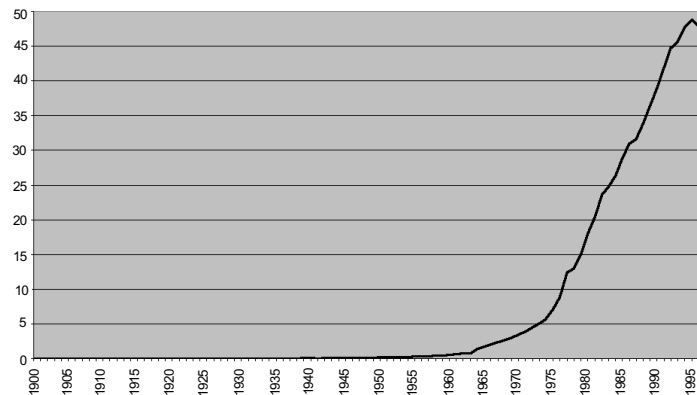
Oui, mais...ce phénomène était-il propre au Québec?

Montesquieu en avait pourtant lancé l'avertissement il y a longtemps : « la société, ce n'est pas les hommes, mais *les rapports entre les hommes* » (paraphrase et italiques de mémoire). Si les

gouvernements infléchissent la marche de l'État, c'est en réponse à des pressions, intérêts, demandes et courants immédiats davantage assujettis à la transformation des « rapports entre les hommes » (conjonctures et structures socio-économiques anonymes) qu'aux intentions délibérées des hommes en chair, en os et surtout, en esprit (les citoyens « **c o n c r e t s** »). L'augmentation et la diversification du rôle de l'État, donc de ses dépenses, ont avancé à peu près *du même pas* à Québec et à Ottawa tout au long du 20e siècle (« court », comme Eric Hobsbawm l'a soutenu : 1920-1990), sans égard aux fanfreluches fiscales, aux responsabilités constitutionnelles, aux aires géographiques de juridiction, aux idéologies partisans, voire aux « sociétés distinctes ». Cette convergence illustre comment le capitalisme avancé appelle une forme générale de régulation étatique qui prendra les noms d'« État Providence », « keynésien », « technobureaucratique », « Nouvel État industriel », etc., suivant l'angle privilégié. Pour la couleur locale, ensuite, les intentions politiques et les différences singulières d'une société à l'autre reprennent tous leurs droits.

Graphique 1

Dépenses du gouvernement québécois, 1900-1997 (milliards \$)

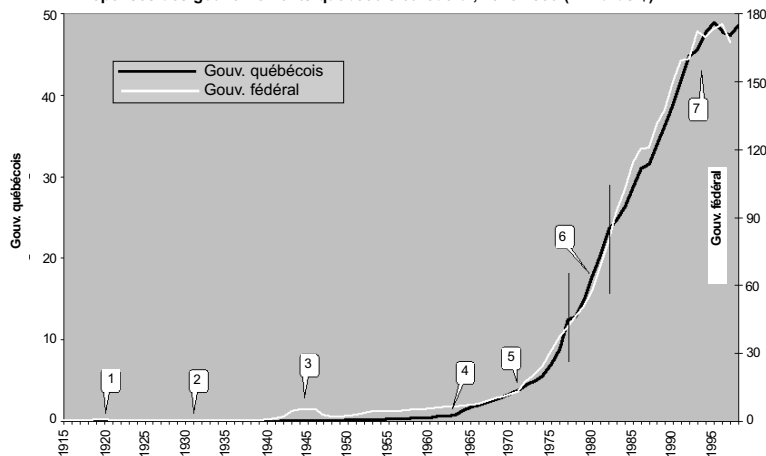


Source : *Annuaire du Canada*, 1932 ; *Annuaire du Québec*, 1930-1960, 1970, 1974, 1978 ; *Comptes économiques des revenus et des dépenses du Québec*, 1985, 1998.

Note : Dépenses courantes, à l'exclusion des dépenses en capital et des dépenses dites extraordinaires.

Graphique 2

Dépenses des gouvernements québécois et fédéral, 1915-1998 (milliards \$)



Source : *Annuaire du Canada*, 1932, 1940, 1942-1999 ; *Annuaire du Québec*, 1930-1960, 1970, 1974, 1978 ; *Comptes économiques des revenus et des dépenses du Québec*, 1985, 1998.

Note : Dépenses courantes, à l'exclusion des dépenses en capital et des dépenses dites extraordinaires.

1. Dans ce graphique en dollars courants, les montants très élevés du dernier tiers du siècle rabattent à peu de chose

les courbes des années précédentes. Les données ici mal illustrées révèlent un premier bond significatif des dépenses des deux gouvernements après la Première guerre, surtout entre 1923 et 1929 (les Années pas si «folles» que ça). À Ottawa : la Poste, les bourgeons de sécurité sociale. À Québec : voirie (l'automobile!), indigence, santé, écoles (l'urbanisation!).

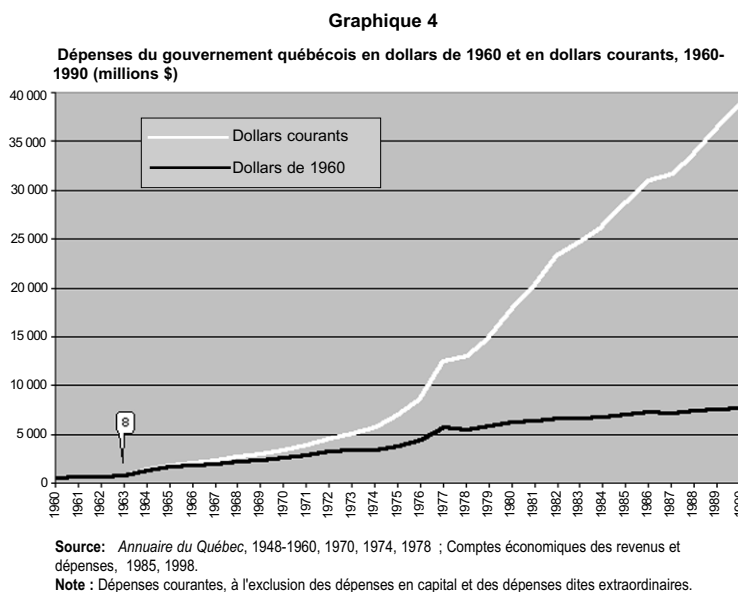
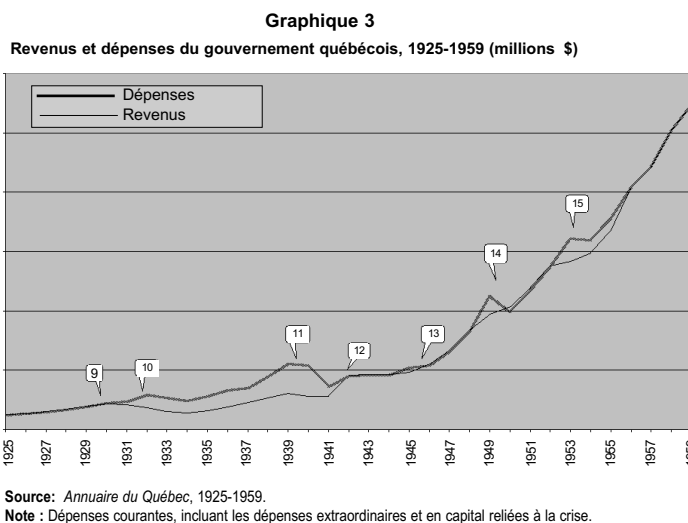
2. La Grande Crise sollicite les interventions gouvernementales. Comme toujours dans les conjonctures difficiles, Ottawa répond en premier, Québec légèrement plus tard. Recours croissants aux programmes dits «conjoints», future pomme de discorde fédérale-provinciale. Le secours direct est remplacé graduellement par les travaux publics (exemple du New Deal de Roosevelt). Les grandes villes, la province et le fédéral s'endettent. État Providence et politiques keynésiennes avant les termes. Borden et Mackenzie King, Taschereau et Duplessis, même combat.

3. Seconde guerre mondiale. Transfert «provisoire» des principales ressources fiscales au gouvernement central, contre subventions discrétionnaires aux provinces. Godbout amorce une première «révolution tranquille» (vote aux femmes, Hydro Québec, lois sur le travail, etc.), mais n'a pas les moyens de ses ambitions, même si l'économie tourne à plein régime. La «crise de la conscription» (Québec français massivement contre, Canada anglais massivement pour) scellera son sort, en reportant cette petite moustache vieillotte de Maurice Le Noblet Duplessis aux commandes en 1945. [Churchill aussi a perdu ses élections après la Guerre, quoique Adelard Godbout, malgré d'admirables qualités, n'avait pas une envergure proprement churchillienne].

4. Ici encore, nos courbes dissimulent l'ampleur de l'expansion aux deux paliers de gouvernement, en ces années 1950, adolescence des «Trente Glorieuses». Duplessis résiste à tenir le pas donné par le fédéral, mais ne peut refouler les attentes nouvelles créées par la prospérité

(voir plus clairement au prochain graphique). À noter : le rattrapage de la Révolution tranquille ne commence qu'en

Bourassa I, déclenchant une accélération à long terme plus abrupte encore que celle de la «Révolution tranquille» proprement dite.



1963 (et non dès l'accession au pouvoir des Libéraux, en 1960). Les éclairs de l'«Équipe du tonnerre» sont surtout survenus après la nationalisation de l'électricité : «Maîtres chez-nous!»

5. De 1963 à 1972, le rythme de croissance des dépenses à Québec rejoint celui d'Ottawa, indépendamment des partis qui forment les gouvernements, d'un bord ou de l'autre. Relance majeure des interventions fédérales dans la première moitié de la décennie 1970 : Trudeau et sa «société juste»? Sans doute, mais surtout, *Nikison-schocku* (en japonais: abandon de l'étalon-or par les États-Unis, 1971), et choc pétrolier (OPEP, 1973). L'inflation gonfle aussi les budgets du Québec sous

6. Le P.Q. au pouvoir. Ferveurs souverainistes ; Québec et Frères, Inc. ; le «modèle québécois»... : c'est reparti, mais pas donné. 1977-1983 est la seule période, au 20e siècle, où les dépenses du Gouvernement du Québec aient constamment cru plus vite que celles d'Ottawa. Mais le NON de 1980 et pire encore, la récession sévère de 1982-1983 (Lévesque, «Bourreau de New-Carlisle») rabattent les ardeurs dépensières. Sociologiquement, on dirait le commencement de la fin de la révolution tranquille (remontant à l'après-guerre, comme on verra tantôt). Le fédéral reprend ensuite l'initiative et la conserve jusqu'aux années 1990. Et cela, même si les dépenses provinciales augmentent plus rapidement sous «L'État - Provigo» de Bourassa II que sous le précédent règne des «péquistétatistes».

7. Odeurs de fin de siècle (le Vingtième : « Siècle de l'État»?) dès 1990. Troubles et nervosité dans les officines, sur la Grande-Allée comme aux environs de Rideau Hall. La tendance établie depuis 1920 se résorbe. Au revoir «Monsieur» Parizeau, adieux définitifs à la Révolution tranquille, et bonjour la grisaille «postmoderne» malgré les lois sur «la clarté».

Oui, mais...la rupture de 1960, quand même?

En 1959, quand Duplessis avait encore l'outrecuidance de pisser sur le Labrador, on aurait dit que c'était sous sa gouverne que l'État du Québec s'était résolument engagé dans le «rattrapage» de la modernité environnante, non seulement en quantité, mais (d'autres chiffres et études le prouvent), en qualité : réorientation de ses missions vers les

priorités poursuivies durant la Révolution tranquille (mise en valeur du «capital humain» et des richesses naturelles, aménagement du territoire _ autoroutes, banlieues, développement régional, etc.). C'est que le Québec s'enrichissait comme jamais auparavant, ce qui se reflétait dans le rendement aussi croissant des taxes et impôts. Duplessis était radin, mais pas aveugle: il savait suivre les courants de la demande politique, pourvu d'en avoir les moyens. Et sans s'en douter, il respectait l'orthodoxie keynésienne : en mauvaise conjoncture, les gouvernements doivent emprunter pour fouetter la demande solvable, mais quand ça va mieux, faut rembourser ses dettes et équilibrer son budget.

9. Durant son premier bond en avant, dans les années 20, le gouvernement québécois a profité de l'expansion économique du premier après-guerre : plus de revenus (taxes sur l'essence et l'automobile, les divertissements, l'alcool, etc.), plus de dépenses.

10. Au début de la Crise, les dépenses continuent sur leur lancée même si le robinet fiscal se referme dramatiquement (chute du rendement des taxes sur les capitaux, la consommation, etc.). Elles retombent ensuite mais les misères du chômage obligeront tant Taschereau que Duplessis (après 1936) à emprunter ou à profiter des «plans conjoints» fédéraux jusqu'à la fin de la décennie, afin de «donner de l'ouvrage». Les revenus se mettent à remonter graduellement à partir de 1935, mais les attentes collectives créées par l'intervention gouvernementale elle-même croissent toujours plus vite (en incluant celles des entreprises obtenant des contrats).

11. L'écart entre les revenus et les dépenses atteint un sommet en 1939, juste avant que les priorités martiales à l'échelle pan-canadienne n'entraînent une rétraction du gouvernement provincial.

12. Godbout profite de la relance industrielle de la Guerre et de l'ascèse qu'elle impose pour instituer un impôt

provincial sur le revenu en 1941 et rétablir l'équilibre budgétaire. Vu l'urgence, toutefois, Ottawa a obtenu le droit de disposer des principales ressources fiscales des provinces, quitte à leur en refiler la portion congrue pour leurs affaires courantes. La prudence de l'administration Godbout, durant les années de guerre, tient pour beaucoup à ces restrictions forcées.

13. et 14. Duplessis a repris le pouvoir pour 15 ans. Les investissements massifs de la Guerre (financés par les «bons de la Victoire», entre autres) ont éperonné l'économie canadienne, déclenchant une poussée de la croissance qui durera trente ans. À Québec, revenus et dépenses de l'État suivent le courant ascendant. Au tournant des années 1940 -1950, Duplessis, qui se vante de gérer la Province «comme un bon père de famille», donne un coup de barre pour ramener les dépenses à la hauteur des revenus. Mais il ne peut réprimer le mouvement à long terme.

15. La demande de services publics n'arrête pas de croître, sans que les rentrées d'agent suivent la pente. En 1953, la flambée du déficit inquiète Duplessis. Il dégaine sa rhétorique autonomiste («aller chercher notre butin») et récupère du fédéral un part des «points d'impôts» sur le revenu des particuliers (10% quand il visait 15%, et à taux progressifs, contre son gré). En 1957, les revenus ont rejoint les déboursés, le budget est aplombé, mais sans ralentir l'inflation des fonctions (et dépenses) gouvernementales...que viendra relancer la Révolution tranquille.

Oui, mais...quelle sorte d'inflation au juste?

Un solide part de l'explosion des dépenses du gouvernement québécois, surtout après 1970, est attribuable à une inflation strictement monétaire (moins de biens et services pour le même prix, en oubliant leur qualité : ainsi, les professeurs ou les automobiles coûtent de plus en plus cher, mais ils sont aussi plus raffinés scientifiquement, plus durables, ou

tiennent mieux la route, disons). En dollars «constants» de 1960, on observe bien (bulle 8) un saut majeur en 1963-1965, plus important qu'il n'en semble sur ce graphique, par exemple relativement aux dépenses fédérales de la même période. Et la bouffée très passagère d'enthousiasme qui suit l'avènement du Parti québécois aux «affaires» demeure significative. Mais sur quarante ans, la tendance la plus «constante» en effet, celle que dépeint la ligne noire du graphique, semble beaucoup plus graduelle, plus structurelle, plus lourde, moins «révolutionnaire» qu'«évolutive». Le triangle tracé par l'écart croissant entre les deux indicateurs de ce graphique mesure approximativement la distance entre les images de «rupture» ou de «décollage» encore symbolisées par la Révolution tranquille, et les banalités sociohistoriques qu'elle s'est contenté de poursuivre.

Ce qui a vraiment changé au Québec, après 1960, ce n'est pas tant la présence matérielle de l'État dans la vie sociale que sa légitimité, comme cadre institutionnel de la nation française d'Amérique et symbole des ses intentions collectives, non seulement de «survivre», mais de prendre le monde à bras le corps et continuer d'y inscrire sa signature originale. Suivant une vieille nuance inventée par les romantiques allemands, nos chiffres mesurent à tâtons l'esprit des temps (*Zeitgeist*), pas l'esprit des peuples (*Volkgeist*). Et par «peuple», j'entends en l'occurrence la récente dialectique franco-anglo-allo-auto qui caractérise notre «société globale» depuis que les ex-Canadiens français «pure laine» du Québec se sont revêtus orgueilleusement du titre de Québécois, (avec cette naïveté «bon enfant», incapable de méchanceté délibérée, que Tocqueville leur reconnaissait dès 1832) pour mieux l'offrir ensuite à «leurs Autres» d'hier, si malhabilement.

Le lexique identitaire et l'air du temps au Canada (1861-2001)

1861	1931	1961	1991	2001
<p><i>Origines (et lieu de naissance):</i></p> <p>Angleterre et Pays de Galles, Irlande, Écosse,</p> <p>Natifs du Canada (d'origine française,</p> <p>Non d'origine française)</p> <p>États-Unis, Nouvelle Écosse et Isle du Prince Édouard, Nouveau Brunswick, Terre-Neuve,</p> <p>Indes Orientales, Indes Occidentales,</p> <p>France, Italie, Grèce,</p> <p>Autres lieux,</p> <p>Nègres, Sauvages,</p> <p>En mer, Inconnus.*</p>	<p><i>Origines raciales:</i></p> <p>Races britanniques (Anglaise, Irlandaise, Écossaise, Autres),</p> <p>Française, Belge, Hollandaise,</p> <p>Groupe central (1), Grecque, Italienne, Bulgare, Scandinave, Lithuanienne, Finlandaise, Autres européennes,</p> <p>Chinoise, Japonaise, Hindoue, Autres asiatiques,</p> <p>Indienne et Esquimaude, Nègre,</p> <p>Diverses, Non spécifiées**</p>	<p><i>Groupes ethniques :</i></p> <p><i>Britannique</i> (Anglais, Irlandais, Écossais, Autres),</p> <p><i>Français,</i></p> <p><i>Autres européens</i> (Autrichien, Belge, Grec, Tchèque et slovaque, Finlandais, Allemand, Estonien, etc.)</p> <p><i>Asiatiques</i> (Chinois, Japonais, Autres),</p> <p><i>Autres</i> (Indien de naissance et Esquimau, Nègre, Autres et non déclaré)***</p>	<p>Origine ethnique:</p> <p><i>Origines britanniques</i> (Anglais, Écossais, Gallois, Irlandais, Autres),</p> <p><i>Origines françaises</i> (Acadien, Canadien français, Français, Franco-Manitobain, Franco-Ontarien, Québécois),</p> <p>Origines d'Europe occidentale, etc.,</p> <p><i>Origines asiatiques, africaines, et des îles du Pacifique,</i></p> <p><i>Origines arabes</i> (Égyptien, Irakien, Libanais, Maghrébin, Palestinien, Syrien, Arabe),</p> <p>Origines de l'Amérique latine, centrale et sud,</p> <p><i>Origines noires</i> (Noir, Noir Africain),</p> <p><i>Origines autochtones</i> (Indien de l'Amérique du Nord, Inuit, Métis),</p> <p><i>Autres origines</i> (Américain, Australien, Canadien, Autres)****.</p> <p><i>Minorités visibles</i> (2)</p>	<p>Origine ethnique :</p> <p>Canadien, Français, Anglais, Chinois, Italien, Allemand, Écossais, Irlandais, Cri, Micmac, Métis, Inuit, (Esquimau) Indien de l'Inde, Juif, Libanais, Québécois, etc.</p> <p><i>Minorités visibles</i></p>

Micheline Labelle,
avec la collaboration d'Ann-Marie Field,
Centre de recherche sur l'immigration,
l'ethnicité et la citoyenneté
Département de sociologie UQAM

Mes commentaires sur la tendance lexicale observée :

Au 19^{ème} siècle, la notion de «race» s'impose comme signifiant, tout en revêtant diverses significations. Elle connote une lignée (la race des Tremblay, des Labelle, etc.), une sorte de gens, une notion classificatoire du monde animal, puis de l'humanité. L'idéologie raciste infiltre le recensement, les politiques publiques, les débats académiques. Les considérations d'ordre physique, physiologique, psychologique, géographique, nationale s'entremêlent. Le fait important est qu'un ordre hiérarchique et inégalitaire s'impose. L'idéologie raciste infiltre le recensement, les politiques d'immigration, les débats publics. Elle se caractérise par une grande violence narrative sur le corps et la spiritualité de l'Autre, le non-occidental: le barbare, le primitif, le Nègre, le Jaune, l'Indien, le sauvage, l'Arabe, l'Oriental, l'exotique, le traditionaliste, etc.

En 2001, les traces de ce processus de racisation demeurent. La notion de «minorité visible», adoptée par le gouvernement fédéral dans les années

1980, reprise par le gouvernement du Québec, à des fins estimables de lutte contre la discrimination systémique, envahit l'espace public. L'aporie est qu'elle laisse toujours croire que les races humaines existent. L'enjeu demeure très actuel : comment combattre le racisme sans utiliser les notions dont elles sont le produit?

Paradoxalement, et toujours en 2001, les descendants de certains groupes nationaux (Québécois, Cris, Micmacs, etc.) se rabattent ou sont rabattus (par auto-définition et altéro-définition) désormais dans la sphère de l'«ethnicité». Canadiens, Québécois, Cris, des notions citoyennes concurrentes, figurent au titre de l'origine ethnique, en dépit des consignes du Recensement qui invitent à ne pas confondre origine ethnique et citoyenneté.

Certains revendiquent la tendance Ainsi, s'indignant du trop-plein identitaire et de la fragmentation qu'induit la politique du multiculturalisme, Rhoda Howard-Hasmann défend la légitimité de la catégorie identitaire «Canadien» comme catégorie ethnique. Il existe bel et bien une «identité ethnique canadienne» (définie par le territoire, la religion chrétienne, la langue anglaise) vers laquelle devraient converger les «groupes ethniques ancestraux» (Howard-Hasman R., (1999), «Canadian as an Ethnic Category:

Implications for Multiculturalism and National Unity», *Canadian Public Policy*, vol 25, no. 4, p. 526).

D'autres s'en préoccuperent... au nom de la citoyenneté contestée....

Références:

* Bureau fédéral de la statistique Canada, *Recensement des Canadas 1860-61, recensement personnel*, volume 1 (Québec: Footes, 1863).

**Bureau fédéral de la statistique Canada, *Septième recensement du Canada, 1931*, volume 1, Sommaire (Ottawa: Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1936).

*** Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada, 1961, Revue générale: origines de la population canadienne* (Ottawa: ministre du Commerce, 1966).

****Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1991* (Ottawa: Ministre de l'industrie, 1992), p.47.

***** Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement 2001*, version électronique (http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/pop040_1.htm).

(1) Groupe central : comprend les Allemands, les Polonais, les Russes, les Autrichiens, les Hébreux, les Ukrainiens, les Magyars, les Tchécoslaves et les Yougoslaves.

(2) *Minorité visible* : «toute personne qui n'est pas de race blanche ou caucasique : les Noirs, les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Philippins, les Indo-Pakistanaïens, les personnes originaires de l'Asie occidentale et Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, les Indonésiens et les personnes originaires des îles du Pacifique», Voir Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1991* (Ottawa: Ministre de l'industrie, 1992), p.47. (en 1992, on ajoute les Libanais). La catégorie «minorité visible» est définie dans le Questionnaire du recensement de 2001 : «Cette personne est-elle un :Blanc/Chinois/Sud-Asiatique (par ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)/Noir/ Philippin/ Latino-Américain/ Asiatique du Sud-Est (par ex. Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien, etc.)/ Arabe/ Asiatique occidental (par ex. Afghan, Iranien, etc.)/ Japonais/ Coréen/ Autre-Précisez. Cochez ou précisez plus d'un groupe, s'il y a lieu. Ces renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.»

Sociologizing alone

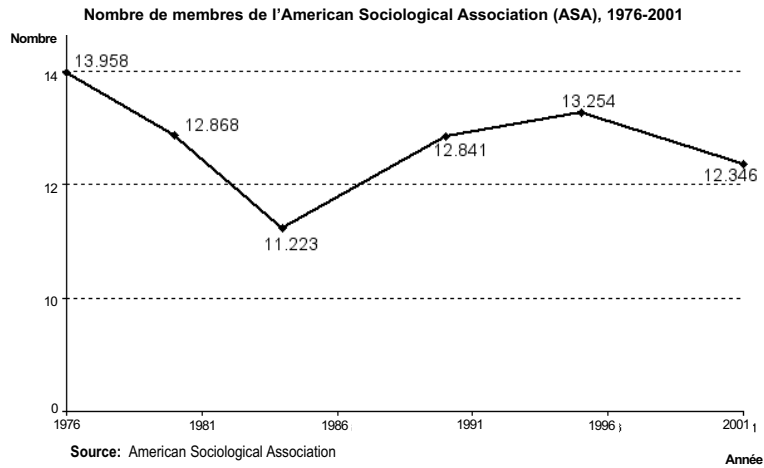
La déroute des associations professionnelles de sociologie

Jean-Philippe Warren,
Département de sociologie et
d'anthropologie,
Université Concordia

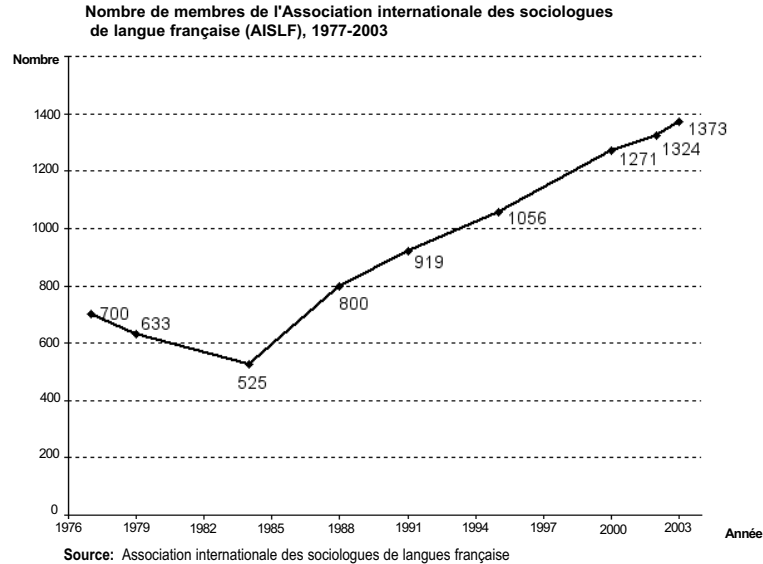
La crise du recrutement des associations de sociologie a fait l'objet de plusieurs études ciblées et circonscrites, ce qui a eu pour effet de grossir les divers problèmes internes, idiosyncrasiques et circonstanciés, auxquels ces associations font face depuis une dizaine d'années, au détriment d'une analyse du contexte sociale globale à laquelle elles sont toutes désormais confrontées. Quoiqu'il soit toujours possible, comme ont tenté de le démontrer certains auteurs, de lier ces problèmes à un lent déclin du professionnalisme dans les années 1990, il est tout aussi tentant de renverser cette explication, en faisant de la crise générale et généralisée des associations professionnelles nord-américaines, après le grand boom des années 1970 et 1980, la cause d'un certain relâchement des critères d'excellence. Ce renversement de perspective apparaît d'autant plus justifié qu'il consiste à mettre les transformations des structures sociales - et non pas seulement des parcours personnels - au foyer de l'analyse des courbes déclinantes de *membership*.

Les graphiques 1, 2, 3 et 4 montrent bien que la stagnation du recrutement, et sinon la baisse du nombre de membres, est synchrone dans chacun des cas (l'exception étant l'Association internationale de sociologie de langue française (AISLF) qui fonctionne selon un système unique de cooptation), l'année 1995 marquant une sorte de point charnière. Bien que, au Canada, cette année « fatidique » corresponde (voir le texte « La sociologie comparée », dans ce numéro) à une réduction des effectifs professorales dans les institutions d'enseignement supérieur, ce déclin (un peu plus de 5%) ne suffit guère à expliquer la récente désaffection qui afflige les associations professionnelles

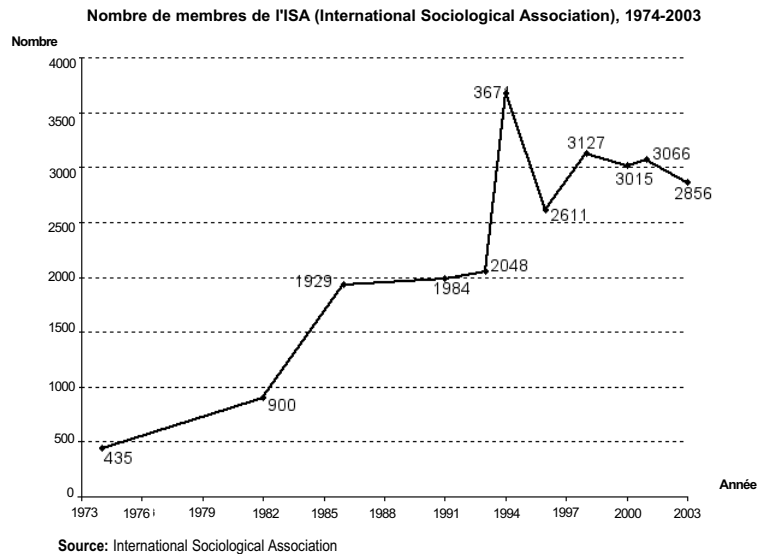
Graphique 1



Graphique 2



Graphique 3



de sociologie.

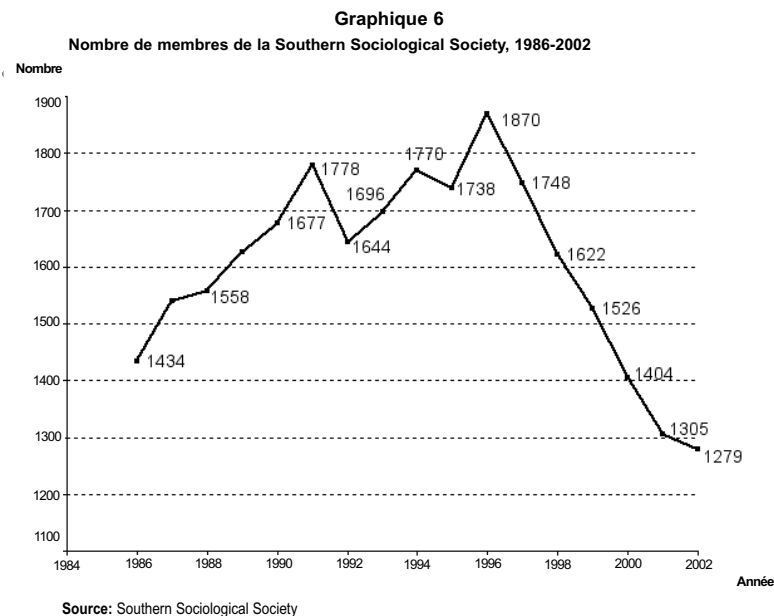
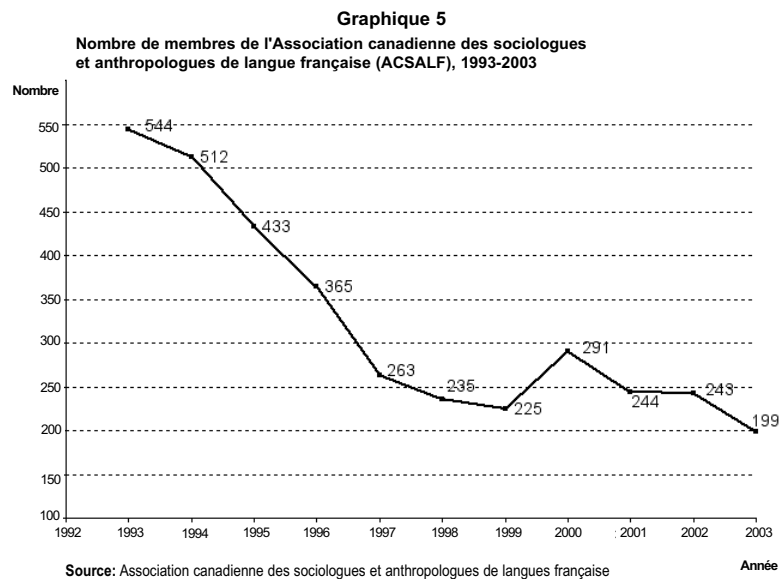
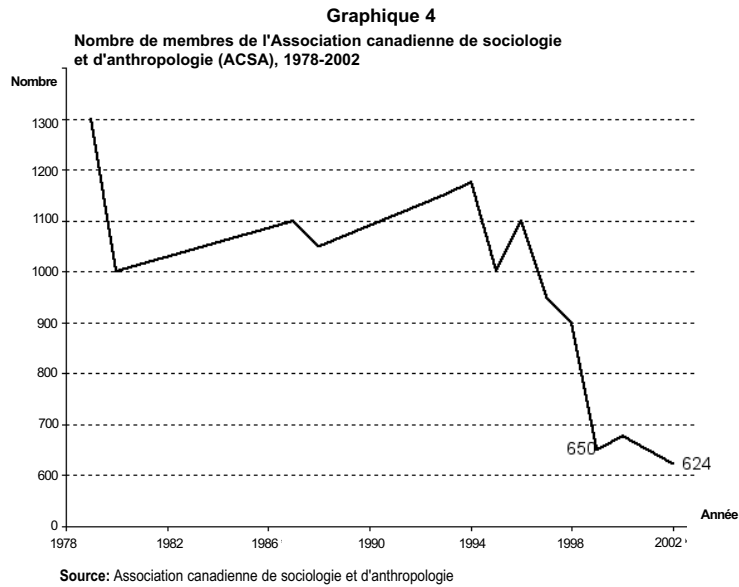
Au Canada, toutes les associations régionales ont été durement touchées d'un océan à l'autre : l'Atlantic Association of Sociology and Anthropology, la Western Association of Sociology and Anthropology et l'Ontario Sociological Association ont chacune périclitées dans les derniers quinze ans et se sont sabordées, en quelque sorte, par indifférence, ce qui laisse l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) seule survivante (mais à quel prix!) de l'« hécatombe » des années 1990 (Graphique 5).

Cette situation, encore une fois, n'est pas propre au Canada. Il semble bien que les deux douzaines d'associations régionales états-uniennes aient été elles aussi durement touchées depuis près de dix ans – la Southern Sociological Society (Graphique 6) et la Midwest Sociological Society (Graphique 7), pourtant parmi les plus solides et les plus dynamiques, perdant par exemple près du tiers de leurs membres-, une situation que certaines ont cherché à compenser en acceptant de plus en plus de membres étudiants (relevons au passage que l'association belge de sociologie a elle-même décidé de se saborder).

Il serait faux de supposer, selon une vue commune mais trompeuse, que cette hémorragie profite aux associations « internationales ».

L'American Sociological Association (ASA), pourtant revêtu d'un prestige dont peu d'associations professionnelles de sociologie peuvent se réclamer, a vu son recrutement passer de 13 254 membres en 1995 à 12 346 en 2001 (voir graphique 1). Or, cette baisse a été causée en partie par le désistement des sociologues canadiens, dont le nombre est passé de 526 en 1982, à 440 en 1992, puis à 311 en 2003. Le même phénomène est observable dans le cas de l'International Sociological Association (ISA). Bien que l'on assiste, après une baisse très nette de 1994 à 1996, à une certaine remontée du *membership* québécois et canadien de 1997 à 1998, une apparente loi de la gravité tire de nouveau ce *membership* vers le bas à partir de 1998. Ainsi, alors que le nombre de membres canadiens décroît de 230 en 1998, à 213 en 2000, à 186 en 2003, le nombre de membres québécois chute, pour les mêmes années, de 84 à 74, puis à 57.

Il faut donc chercher ailleurs que dans des querelles internes, une mauvaise écoute des clientèles, ou de piètres campagnes de marketing les raisons de cette désaffection générale. On se rappellera toutefois, sans savoir s'il faut s'en consoler ou le déplorer, que cette crise du recrutement s'accompagne naturellement, comme dans le monde de l'édition, d'une prolifération des associations professionnelles (à titre indicateur, il existe maintenant 67 associations académiques associées à la Fédération canadienne de recherche en sciences humaines (CRSH)). Ainsi, plusieurs associations professionnelles de sociologie sont désormais organisées autour d'un objet précis de recherche, que ce soit la démographie, le loisir, l'éducation, la communication ou le sport. Mais il semble, selon un sondage sommaire,



que mêmes ces associations spécialisées éprouvent des difficultés majeures de recrutement depuis le mitan des années 1990.

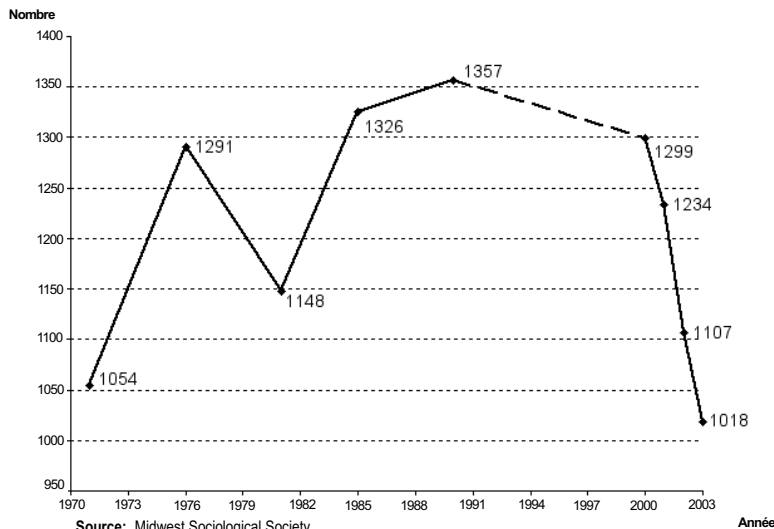
On se rappellera, de manière plus fondamentale, que les centres de recherche sont non seulement, ce qui est un euphémisme, de plus en plus nombreux et financièrement puissants, mais qu'ils occupent, par leurs activités médiatiques et les divers échanges qu'ils favorisent, une niche autrefois réservée aux associations professionnelles : l'animation du milieu universitaire.

On trouvera certes dans le phénomène émergent des centres de recherche un premier élément de réponse. Mais il n'en reste pas moins que, au Canada, même les associations créées pour répondre aux besoins des professeurs des institutions collégiales, où la recherche est inexistante à toutes fins pratiques, peinent à survivre dans le nouveau contexte qui est désormais le leur, pour le meilleur et pour le pire. L'Association des professeurs et professeurs de sociologie des collèges (APPSC), en est un bon exemple. Mise sur pied en 1992 afin de remplacer le défunt Comité provincial de sociologie, elle vise principalement à stimuler, par un meilleur échange entre ses membres, les réflexions d'ordre intellectuel et pédagogique. Si, dans ce cas, la prolifération des centres de recherche et la spécialisation accrue des associations professionnelles de sociologie ne sauraient être invoquer, comment donc expliquer que cette association ait elle aussi connu une baisse certaine de son *membership* ces dernières années (Graphique 8) ?

Mais la question demeure : une fois épuisé les hypothèses les plus courantes, il reste encore à comprendre la crise

Graphique 7

Nombre de membre de la Midwest Sociological Society, 1971-1990 et 2000-2003*

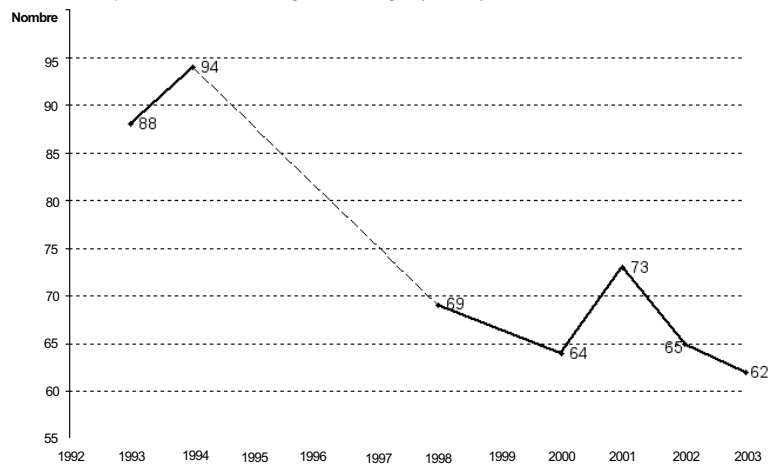


Source: Midwest Sociological Society

Note: Le nombre de membres de 1990 à 2000 n'est pas disponible.

Graphique 8

Nombre de membres de l'Association des professeurs et des professeurs de sociologie des collèges (APPSC), 1993-1994 et 1998-2003*



Source: Association des professeurs et des professeurs de sociologie des collèges

Note: Le nombre de membres de 1994 à 1998 n'est pas disponible.

du recrutement qui affecte depuis près de dix ans l'ensemble des associations professionnelles de sociologie en Amérique du nord. Serait-ce, comme l'a suggéré Robert D. Putnam, que le monde de la sociologie serait, lui aussi, de plus en plus, en dehors des relations pragmatiques et opératoires de la « recherche », *bowling alone*? La crise des associations professionnelles devrait-elle être replacée au foyer d'une crise de la socialité elle-même? Si on se reporte au tableau du membership moyen de huit associations professionnelles américaines de 1900 à 1997 (R. D. Putnam, *Bowling Alone*, 2000, p.84), on réalise que les années 1990 sont à proprement cataclysmiques. En 1992, soudainement, après une période d'à peu près trente ans pendant laquelle le membership se maintient à une sorte de pallier, c'est la débandade.

Si une telle hypothèse s'avérait exacte, il faudrait se réjouir que jusqu'à maintenant les associations professionnelles nationales de sociologie ont évité le pire et renverser la question qui guidait l'analyse au départ : plutôt que de se demander ce qui a provoqué l'effritement du nombre de membres depuis une décennie, il faudrait plutôt se demander ce qui a retardé, et jusqu'à un certain point empêché, un plus complet effondrement.

La sociologie comparée

L'âge d'or de la sociologie québécoise est-il derrière ou devant nous?

Jean-Philippe Warren,
Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Concordia

Nombre professeurs universitaires

Enseignants à temps plein, 1967 à 2000 : psychologie et sociologie, Québec et Canada,

Pourcentage de professeurs par rapport au nombre total

	Québec		Canada	
	psychologie	sociologie	psychologie	sociologie
1967	3,1%	1,6%	3,8%	1,7%
1970	3,6%	2,5%	3,9%	2,7%
1975	3,8%	2,1%	4,2%	2,7%
1980	4,2%	1,9%	4,2%	2,5%
1985	4,1%	2,1%	4,2%	2,6%
1990	4,5%	3,0%	4,2%	2,6%
1995	4,6%	3,2%	4,4%	2,7%
2000	4,6%	3,1%	4,3%	2,7%

Source : Statistiques Canada

Ce tableau nous permet de faire trois constatations étonnantes. D'abord, par rapport à la psychologie, dont on dit pourtant qu'elle est une des disciplines à la page dans un monde voué à l'individualisme narcissique et à la résolution opératoires des problèmes mentaux ou affectifs (et bien que celle-ci, il faut le dire, soit contingentée dans plusieurs universités), la sociologie se porte bien. En trente ans, celle-ci a près de doublé, en termes relatifs, sa présence universitaire au Québec, alors que la psychologie n'a augmenté ses effectifs, proportionnellement, que de 50%.

Ensuite, au Québec, la sociologie (tout comme la psychologie, quoique dans une moindre mesure) a connu une période de croissance de 1967 à 1970 (ici, aucune surprise), pour ensuite entrer dans une période de décroissance relative de 1970 à 1980, suivie d'une autre période de croissance relative de 1980 à 1995. De 1995 à 2000, bien que le nombre de professeurs décroît en chiffres absolues (pour le Québec, il passe de 293 à 245, et pour le Canada, de 988 à 931 – mais consolons-nous en nous rappelant que, en moyenne, le nombre de postes de professeurs menant à la permanence annoncés dans le CAUT Bulletin Sociology de 2000 à 2002 a été de 47 par année, alors qu'il avait été de seulement 17 par année de 1992 à 1998), la proportion de professeurs de sociologie se maintient, ce qui contredit la thèse de la marginalisation de l'enseignement universitaire de cette discipline avec le pullulement de nouveaux départements ou la croissance de centres moins critiques et plus directement « technocratiques », et ce même si, au Québec, le nombre total d'étudiants en sociologie a chuté de moitié entre 1996 et 2000!

Enfin, alors que les années 1970 sont considérées par plusieurs comme l'apogée de la reconnaissance de la discipline sociologique dans l'espace public québécois, et les années 1990 comme une période plus sombre et difficile de l'histoire de la sociologie, les chiffres montrent exactement l'inverse par rapport au Canada : c'est seulement après 1990 que l'enseignement de la sociologie au Québec surpasse, en termes relatifs, l'enseignement de la sociologie au Canada. Par rapport au Canada, dont la stabilité est tout à fait surprenante (2,7% de 1970 à 2000), le Québec enregistre des périodes de fortes poussées et de fortes décroissances dans l'enrôlement proportionnel des professeurs de sociologie à l'université. Eh donc! l'âge d'or de la sociologie québécoise serait-il devant nous?

(Éditeur - suite de la page 1)

Qui niera par exemple que Adolphe Quételet (1796-1874), ce grand savant belge, ait entretenu, au moment où il écrivait son *Essai de physique sociale* (1835), une conception positiviste – aujourd'hui dépassée – de l'homme moyen. « L'homme naît se développe et meurt d'après certaines lois qui n'ont jamais été étudiées dans leur ensemble ni dans le mode de leur réactions mutuelles », avançait-il.

Sorokin avait raison de se gausser des excès d'optimisme que contenaient pareils discours. Ce qu'il oubliait toutefois de mentionner dans sa critique de la quantophrénie, c'est que, si cette conception positiviste des lois sociales nous fait aujourd'hui sourire, l'histoire a quand même retenu les travaux de Quételet sur les moyennes, sur la loi des grands nombres et sur la mesure des propriétés latentes, et la sociologie a appris à utiliser ces instruments pour d'autres fins que celles de découvrir les lois de la vie en société à la manière de la physique et de l'astronomie.

Sorokin oubliait également de dire que, loin d'être « vides d'idées », les chiffres sont souvent remplis d'idées. La plus humble, la plus simple des données empiriques peut parfois susciter autant de réflexion et de débat que la lecture d'un gros livre.

C'est dans cet esprit, c'est-à-dire avec en tête l'idée de provoquer discussions et dialogues à partir de tendances statistiques, que le numéro que l'on va lire a été organisé. Inspiré en partie de *The First Measured Century* (Caplow et Hicks) ou de *La France au XXe siècle* (Chalmin), ce numéro spécial du Cahier de l'ACSALF a pour but de faire mieux comprendre l'évolution de la société québécoise au cours du XXe siècle à partir d'indicateurs chiffrés et de séries statistiques. Celles-ci ont été choisies en fonction de la disponibilité des données – une contrainte que connaissent bien les sociologues quantitatifs – et de leur pertinence

sociologique. Le nombre et la superficie moyenne des fermes, les effectifs du clergé, le tracteur, l'âge au baptême, les conflits de travail, les revenus et dépenses de l'État – pour ne citer que quelques exemples tirés des dossiers de ce numéro spécial – ont tous été retenus en lien avec une interprétation possible du « Québec en tendances ».

Quant au découpage imposé par les limites du siècle précédent, il est bien entendu arbitraire - rien dans l'année 1900 ou 2000 n'indiquant une rupture majeure par rapport aux tendances des années immédiatement précédentes. On pourra bien évidemment, selon le cas, remonter plus avant dans le siècle, ou s'arrêter plus en amont. Cet « horizon temporel » représente précisément cela, un « horizon ». Il est par conséquent peu précis - ce qui ne saurait gêner notre entreprise. Ce n'est pas le siècle dans ses strictes limites temporelles qui nous intéresse, c'est plutôt la naissance d'une société globale qui prend peu à peu forme au cours de cette période, plus précisément la transformation du Canada Français (considéré comme nation culturelle) en société québécoise – ce que certains ont appelé le passage du « Canada français clérical » au « Québec étatique ».

L'initiative de ce numéro spécial a été prise par Simon Langlois – engagé avec Gilles Gagné et Jean-Jacques Simard dans le projet de recherche *Le XXe siècle québécois* en cours à l'Université Laval – et par Jean-Philippe Warren, de l'Université Concordia (qui a surtout agi ici à titre de coordonnateur). En invitant quelques autres collègues à s'associer à l'idée de mieux saisir le « passage du Canada français historique à la société québécoise », nous avons voulu provoquer une sorte de chassé-croisé des interprétations, de manière à permettre de confronter les points de vue de différents spécialistes. Cette confrontation s'avérait, selon nous, d'autant plus nécessaire qu'une sonde partielle, ou oblique, de l'évolution chiffrée de la société québécoise peut rapidement mener à des conclusions trompeuses,

sinon univoques. On sera frappé, en effet, à la lecture de ce petit numéro, par la nécessité d'établir des liens plus forts entre les évolutions empiriques des indicateurs retenus et par la nécessité d'élargir le champ de l'investigation.

Un seul exemple retiendra ici l'attention : les conflits de travail apparaissent très tôt dans le XXe siècle (Simon Langlois), alors que l'évolution du nombre de fermes révèle le long étirement d'un modèle de développement rural jusqu'au delà des années 1940 (Gilles Gagné). Comment réconcilier ces deux hard facts dans une interprétation d'ensemble du Québec ?

On a souvent reproché à la sociologie quantitative d'être « froide », « ténue », « spécialisée » et « superficielle ». Le présent numéro offre une réfutation en règle de cette vue commune. Pour les collaborateurs, chaque graphique semble être au contraire un prétexte pour avancer une interprétation générale sur un certain ordre des choses, interprétation qui abonde dans le sens d'une thèse établie ou qui cherche à ouvrir une voie nouvelle. Et c'est cela qui est étonnant du numéro que l'on va lire : la disproportion entre la portée relative et somme toute limitée des données – fluctuation du lectorat, diminution du nombre de tracteurs par ferme, écart en jours entre la naissance et le baptême, accroissement des dépenses du gouvernement provincial, et ainsi de suite – et la conclusion générale que les auteurs de ce collectif en tirent. L'un y voit la « Révolution tranquille », l'autre « la fin d'un règne », le troisième « le déclin de la socialité moderne », une autre « l'idéologie du racisme », etc.

En bref, les tableaux et graphiques de ces courts coups de sonde montrent bien plus qu'une série de facettes de l'évolution du Québec au XXe siècle. Ils nous montrent, chacun à leur manière, l'imagination sociologique à l'œuvre.

Prix Georges-Henri-Lévesque

Comme à chaque année, l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) s'apprête à récompenser des étudiants fréquentant une institution d'enseignement supérieur canadienne. Connue auparavant sous le nom de «prix de l'ACSALF», il est devenu cette année «prix Georges-Henri-Lévesque» de manière à souligner l'oeuvre de Georges Henri Lévesque, humaniste, visionnaire et penseur éminent du XXe siècle dans le domaine des sciences sociales et humaines ainsi que dans celui de l'action sociale au Québec et au Canada.

Ce prix est destiné à couronner deux

mémoires de maîtrise rédigés en français, l'un en sociologie, et l'autre en anthropologie. Soulignant de manière concrète la réalisation exceptionnelle de nos meilleurs étudiants et étudiantes, ce prix a, par le passé, servi de tremplin à plusieurs carrières en recherche et en enseignement.

En plus de recevoir une bourse d'une valeur de 300.00\$, le ou la récipiendaire se verra offrir la chance de publier un extrait de son mémoire ou une présentation de ses réalisations dans «Le Cahier de l'ACSALF».

Si vous avez dirigé un mémoire de maîtrise, déposé entre le 1er janvier et le

31 décembre 2003, particulièrement bien fait, éclairant et stimulant, vous êtes invité à le recommander avant le 30 juin 2004 en remplissant le formulaire d'inscription distribué aux membres et dont on retrouve un exemplaire électronique sur le site de l'Association.

En espérant que vous serez, encore cette année, nombreux à le faire,

Lucie Mercier, présidente de l'ACSALF
Marguerite Soulière, membre du Conseil d'administration de l'ACSALF
Jean Philippe Warren, membre du Conseil d'administration de l'ACSALF

Offre de partenariat départemental

Le Conseil d'administration de l'ACSALF vous présente un tout nouveau projet de partenariat entre les départements de sociologie et d'anthropologie et notre association.

Par cette offre de partenariat, l'ACSALF invite les départements responsables de l'enseignement de la sociologie et de l'anthropologie à bénéficier d'un statut privilégié. Ce statut permet aux départements partenaires de :

♦ Favoriser la visibilité du département concerné par :

- la publication de la monographie du département - date de sa création, moments marquant son développement, précurseurs, programmes de formation, projets spéciaux, institutions de recherche affiliées ou tout autre information appréciée représentative pour le département - dans une édition du « Cahier de l'ACSALF » consacré aux départements partenaires distribuée par l'association à ses membres individuels et institutionnels.

- l'intégration sur la page d'accueil du site de l'ACSALF www.acsalf.ca d'un bouton - lien personnalisé sous la rubrique « Départements partenaires de l'ACSALF », lien menant directement au site du département concerné. Nos cinq premiers partenaires, respectivement le Département d'anthropologie de l'Université Laval, le Département de sociologie de l'Université Laval, le Département de sociologie de l'Université du Québec Montréal, le Département de sociologie de

l'Université de Montréal et le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal bénéficient déjà de leur lien Internet affiché sur la première page du site de l'ACSALF.

- la publication d'annonces gratuites sur le site de l'ACSALF www.acsalf.ca concernant les activités scientifiques et les événements spéciaux dans les organisées par les départements respectifs.

- ♦ Offrir gracieusement aux étudiantes, étudiants au baccalauréat un service très convoité : l'accès gratuit et commode, via courriel, à l'information sur la vie scientifique et professionnelle du milieu sociologique et anthropologique.

Le titre de partenaire de l'ACSALF confère au département affilié le droit de rediffusion gratuite, sur une durée de 12 mois, à ses étudiants au baccalauréat de l'INFO ACSALF, le bulletin d'annonces publié mensuellement par l'association portant sur des sujets de grand d'intérêt : colloques nationaux et internationaux, conférences et autres activités scientifiques, offres d'emplois : postes de professeurs, professeurs, postes de chercheuses, chercheurs, nouvelles informant les membres de l'association sur d'autres grands événements d'intérêt ;

- ♦ Contribuer au rayonnement du travail scientifique mené dans le département par le droit offert par l'ACSALF aux professeurs oeuvrant dans les établissements-partenaires de l'association de recommander des mémoires de maîtrise pour le Prix d'excellence Georges-Henri-Lévesque .

Les bénéficiaires que le département tire aussi à titre de membre institutionnel, offert gratuitement par l'ACSALF dans le cadre du partenariat, sont nombreux :

- ♦ Participation des membres professeurs, chercheurs, étudiants du département à la vie académique et intellectuelle animée par des échanges proposés par l'ACSALF : le colloque annuel de l'ACSALF, les journées d'étude, tables rondes, forums ou autres événements marquants ;

- ♦ Accès gratuit à la publication scientifique de l'association, soit Le Cahier de l'ACSALF, par l'expédition en texte intégral via courriel ;

- ♦ Espace gratuit de publicité (autre que la page de publication mentionnée plus haut) dans Le Cahier de l'ACSALF ;

- ♦ Accès gratuit, toujours via courriel, à l'INFO ACSALF, la publication mensuelle d'annonces éditée et publiée par l'association ;

- ♦ Tarifs privilégiés pour abonnements à des revues scientifiques ;

- ♦ Appartenance au répertoire de spécialistes de l'association.

Nous croyons que l'adhésion partenariale est une formule judicieuse pour la reconnaissance du rôle central qu'exerce l'ACSALF dans le milieu des sociologues et anthropologues francophones et pour la visibilité des départements maître d'oeuvre de nos disciplines.

Adhésion / renouvellement 2004

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (rés. ou bur.): _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (bur.) : () _____ Téléc. : () _____

Courriel : _____ Institution d'attache : _____

Sexe : Féminin Masculin Discipline : Anthropologie Sociologie

J'accepte que mon nom soit transmis pour sollicitations (ex. : autres associations, colloques, médias, etc.)

STATUT

administrateur-trice chargé-e de cours chercheur-e étudiant-e

professeur-e professionnel-le retraité-e sans emploi

CHAMPS D'INTÉRÊT (domaines ou aires de recherche)

COTISATION 2004

Pour devenir membre de l'ACSALF, il suffit de s'acquitter de la cotisation (25\$ ou 55\$, selon le cas). Les membres bénéficient également du tarif réduit pour abonnements aux revues offertes par l'association.

Abonnement	Membre étudiant* (25\$ + ...)	Membre régulier (55\$ + ...)
Anthropologie et sociétés	20,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Cahiers de recherche sociologique	25,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches Amérindiennes au Québec	33,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
Recherches sociographiques	24,00\$ <input type="checkbox"/>	36,00\$ <input type="checkbox"/>
Sociologie et sociétés	24,00\$ <input type="checkbox"/>	32,00\$ <input type="checkbox"/>
TOTAL :	25,00\$ + _____ = _____ 25,00\$ (sans revue) = 25,00 \$	55,00\$ + _____ = _____ 55,00\$ (sans revue) = 55,00 \$

*Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant-e. (obligatoire)

Mode de paiement : carte de crédit (Visa MC) No de carte : _____ exp. : _____
 chèque ci-joint (libellé à l'ordre de ACSALF) Signature : _____

Merci de remplir le formulaire et d'en transmettre une copie à une ou un collègue.

Retourner à : ACSALF, 3465, rue Durocher, bureau 302, Montréal QC H2X 2C6
 Tél. : (514) 499-4020 • Télécopieur : (514) 499-4065 • Courriel : acsalf@inrs-uqc.quebec.ca • Site web : www.acsalf.ca